

DINARD

Label Ville

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE



LABEL FINANCES

Le budget 2024

LABEL CULTURE

Une forme olympique

LABEL RÉNOVATION

Dinard rénovée, c'est aussi grâce à vous

LABEL ÉDUCATION

Au cœur du projet jeunesse



N° 109 - MAI 2024

RETROUVEZ-NOUS SUR

www.ville-dinard.fr





p.15



p.16



p.30

© Pierrick Contin

Sommaire

Suivez toute notre actualité
sur notre site internet :

> www.ville-dinard.fr

> Abonnez-vous à notre newsletter
pour recevoir chaque semaine les actus
et l'agenda des événements programmés

sur nos réseaux sociaux :

     @VilledeDinard



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

- 3 L'ÉDITO du Maire
Verney rénovée
- 4 LABEL ACTUS
Dinard, au fil des jours
- 9 LABEL ASSOCIATION
Le bénévolat, c'est pour la vie !
- 10 LABEL PHOTOS
Retour en images
- 12 LABEL FINANCES
Le budget 2024
- 16 LABEL ATTRACTIVITÉ
Dinard le mérite !
- 19 LABEL CULTURE
Une forme olympique
- 23 LABEL SOLIDAIRE
Vieillir est une richesse
- 24 LABEL NATURE
Dinard, côté jardins
- 26 LABEL TRANSITIONS
Les transitions aux quatre coins de la ville
- 28 LABEL ÉDUCATION
Au cœur du projet jeunesse
- 30 LABEL SPORTIVE
Sport et talent
- 32 LABEL RÉNOVATION
Dinard rénovée, c'est aussi grâce à vous
- 35 LABEL VILLE
Révision du PLU
- 36 EXPRESSIONS POLITIQUES
- 38 LABEL PROGRAMMATION
De mai à mi-juillet 2024



© Patrick Chevalier

Arnaud Salmon

Maire de Dinard

“
**Les mobilités douces
 constituent
 un réel enjeu
 de santé publique.**
 ”

Chères Dinardaises, chers Dinardais,

Voici venir le mois de mai et sa nouvelle rue Verney !

Après des mois de travaux, et je veux une fois encore remercier nos habitants, nos commerçants, nos touristes, pour leur patience, elle est là, fraîchement rénovée et prête à accueillir les déambulations, les animations, en bref la vie ! Un remerciement aussi aux entreprises et à nos services qui ont fait preuve d'une adaptabilité remarquable dans la gestion du chantier vis-à-vis des riverains et des commerçants.

Partout en Europe et en France, les espaces publics sont réaménagés pour favoriser les mobilités douces, lutter contre l'effet de serre et l'augmentation prévisible des températures globales. Déjà 1 degré de plus constaté sur l'évolution moyenne des températures en 30 ans, c'est ce qui ressort du Plan Climat Air Energie Territorial de notre Communauté. Ainsi, Dinard ne fera pas exception à ce constat, même si nous sommes parfaitement conscients que les transitions doivent être progressives et raisonnées. Nous ne faisons pas la chasse aux voitures comme on peut l'entendre, mais il est impératif à moyen terme d'envisager d'autres manières de vivre notre belle Ville.

Alors oui, nous assumons d'avoir à supprimer un certain nombre de stationnements lors des requalifications de voiries. Il s'agit de pouvoir accroître nos espaces verts, créer des espaces de déambulation et favoriser des déplacements apaisés pour les piétons ou les cyclistes notamment. Les mobilités douces constituent, en outre, un réel enjeu de santé publique. Un chiffre clé en matière de marche à pied peut nous interpeller : en 1950, la distance de marche utile était de 7 km par jour et par personne. En 2020, ce chiffre est de 700 mètres. Le « bien vivre en ville » doit s'accompagner de politiques connexes dans de nombreux autres domaines : culturel, social, commercial, environnemental, etc.

Une ville vivante à l'année pour tous, ne peut l'être sans la possibilité de s'y déplacer en toute sécurité et sur des espaces rénovés et embellis. C'est une évidence mais il n'est, toutefois, pas inutile de le rappeler. Et à Dinard, c'est même un euphémisme : nous partions de loin !

Toutes ces opérations ont un coût et vous pourrez mieux comprendre le budget 2024 grâce au dossier finances que nous vous avons préparé. Comme vous pourrez le constater, la Ville est en parfaite santé financière. Nous disposons d'outils de gestion optimisés et efficaces qui nous offrent la possibilité de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réaliser ces chantiers ambitieux que Dinard mérite !

Au catastrophisme, aux discours anxiogènes, au pessimisme ambiant, nous préférons opposer l'ambition, l'espoir et le progrès.

Mais il est surtout temps pour moi de vous souhaiter une merveilleuse saison estivale à Dinard, notre ville vivante, dynamique où l'on ne s'ennuie jamais !

Bonne lecture à toutes et tous !

Arnaud Salmon, Maire

DINARD au fil des jours

Actualités de la collectivité, informations pratiques et futurs rendez-vous... La ville en quelques brèves.

© Ready prod

« 100 ARTISTES POUR LA SANTÉ »



© A. C. Fraud

Du 8 au 12 mai, le Palais des Arts et du Festival accueillera une exposition-vente caritative d'œuvres artistiques, organisée par le Rotary Club Dinard Côte d'Émeraude au profit, notamment, de Dinard Sport Santé. L'association locale œuvre pour l'accessibilité au sport et accompagne des personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie chronique. Peintures, sculptures et photographies seront présentées par des artistes locaux.

- > De 14 h à 20 h (17 h le dimanche) > Entrée libre
- > Contact : rotary.dinardcoteemeraude@gmail.com

JEUX DE VAGUES AUTOUR DE JUDITH GAUTIER

La 7^e édition du festival Jeux de vagues met à l'honneur l'illustre Dinardaise Judith Gautier (1845-1917), femme de lettres engagée dans la vie intellectuelle et musicale de son époque. Du jeudi 9 au samedi 11 mai, concerts classiques, lectures poétiques et conférences sont proposés à l'auditorium Stephan Bouttet.

- > Programme complet et tarifs : festival-jeux-de-vagues.com
- > Contact : 06 77 09 67 47
emeraude.en.musique@gmail.com



© Un coup de vent - J. S. Sargent (Memuseum)

RÉUNION D'INFORMATION PUBLIQUE : UN LOGEMENT EN ÉCHANGE DE PRÉSENCE ET DE SERVICES



© Association La Maison en Ville

Dans le cadre de leur partenariat, le CCAS de Dinard et l'association La Maison en Ville proposent aux jeunes étudiants et actifs, âgés de 18 à 30 ans, un contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire. Ce contrat permet aux générations de créer du lien social tout en encourageant l'accès au logement.

Cette réunion d'information s'adresse aux jeunes en recherche de logement ainsi qu'aux seniors possédant une chambre libre à leur domicile et souhaitant une présence ou un peu d'aide au quotidien. Le CCAS de Dinard et l'association La Maison en Ville accompagneront, ensuite, les participants dans la mise en place d'une cohabitation harmonieuse et encadrée.

- > Mardi 14 mai 2024 à 17 h > Auditorium Stephan Bouttet

CONFÉRENCE « DU BON USAGE DU NUMÉRIQUE »

Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes et leurs familles aux pratiques numériques responsables. Elle offre des connaissances techniques pour mieux utiliser internet et les réseaux sociaux comme Facebook, Instagram, Snapchat et TikTok, et encourager une utilisation raisonnée des écrans. Organisée par le Spot de Dinard.

- > Mardi 14 mai 2024 à 19 h > COSEC > Entrée libre

UN AUTRE REGARD, PIQUE-NIQUE SOLIDAIRE



Pour que différence ne rime pas avec solitude, la commission communale d'accessibilité, le CCAS et les associations invitent les Dinardais à apporter un pique-nique, le 15 mai, au parc de Port-Breton. Propice aux échanges, ce moment de partage convivial sera rythmé par des animations et des jeux. L'occasion idéale de découvrir les différents acteurs municipaux et associatifs qui agissent au

quotidien pour les personnes en situation de handicap !

- > De 11 h à 16 h > Parc de Port-Breton
- > Entrée libre > Tables et chaises à disposition
- > Plus d'informations : CCAS > 02 99 46 50 99

LES RENCONTRES DU LITTORAL



Les Rencontres du Littoral 2024 sont le fruit des réflexions, échanges et travaux des membres de l'association Émeraude Littoral.

Expositions, rencontres, ateliers pour enfants, tables rondes, théâtre, et projections ponctueront l'événement organisé sur trois axes : art et culture, environnement, science.

Retrouvez le programme du 18 au 20 mai en flashant ce QR Code >



FÊTE DU JEU

Cette journée gratuite rend hommage au jeu sous toutes ses formes, des jouets aux jeux de société, qu'ils s'exercent en intérieur ou en plein air.

- > Samedi 25 mai de 14 h à 18 h, proposée par le CCAS, le collectif d'associations et les structures locales dans le Parc de Port-Breton, pour un après-midi convivial qui ravit petits et grands !



DINARD EN COULEURS DE RETOUR LE 9 JUIN

Ce traditionnel concours de peinture ouvert à tous, sans distinction d'âge ou de niveau, célèbre la saison estivale avec une explosion de couleurs à Dinard. Les participants peuvent utiliser tous types de supports et techniques. Le jury annoncera les vainqueurs à 17 h, et Yves-Marie Salanson de Sennelier, partenaire de l'événement, récompensera les gagnants des six



© Yves-Marie Salanson

catégories : enfants (5-7 ans / 8-10 ans / 11-14 ans), adolescents (15-18 ans) et adultes (amateurs et confirmés).

- > Dimanche 9 juin de 9 h à 17 h 30
- > Inscriptions et remise des prix sur

la digue de l'Écluse > Animation gratuite

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les électeurs sont appelés aux urnes dimanche 9 juin 2024 pour élire leurs représentants au Parlement Européen. Ce scrutin se tient en un tour et est organisé dans tous les pays de l'Union Européenne.

Les Dinardais nouvellement inscrits ou ayant changé d'adresse recevront leur carte électorale début juin, les autres électeurs pourront utiliser celle dont ils disposent déjà. En cas de doute, vous pouvez vérifier votre inscription et votre bureau de vote en ligne > service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

La carte des différents bureaux de vote de la commune est consultable sur > www.ville-dinard.fr

> À noter : Un titre d'identité doit impérativement être présenté le jour du vote.

Si vous devez donner procuration pour cette élection, vous pouvez faire la demande en ligne > maprocuration.gouv.fr, puis vous présenter au commissariat ou à la gendarmerie pour son enregistrement. Vous serez informé par courriel de l'avancée de cette démarche.



Un minibus pour vous rendre dans votre bureau de vote le 9 juin 2024 :

Comme à chaque élection, la commune met en place un service spécial de minibus, le dimanche 9 juin. Les électeurs qui souhaitent

profiter de ce transport, afin de rejoindre les différents bureaux de vote, sont invités à se faire connaître :

- > Jusqu'au vendredi 7 juin avant 11 h auprès de l'accueil de la mairie ou en téléphonant au 02 99 16 00 00
- > Le dimanche 9 juin avant 12 h au 06 60 99 14 62

Nous avons besoin de vous pour tenir les bureaux de vote en tant qu'assesseur : vous pouvez vous proposer dès maintenant auprès de l'accueil de la mairie.



APRÈS-MIDI DANSANT

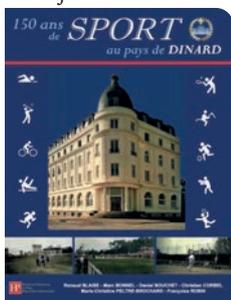
Mercredi 26 juin de 14 h à 18 h, profitez de l'après-midi dansant organisé par le CCAS au COSEC. Un moment de partage festif et convivial à ne pas manquer.

- > Tarif : 9 €
- > Renseignements et inscriptions au 02 99 46 50 99

EXPOSITIONS ET CONFÉRENCES

Expositions : 150 ans de Sport au Pays de Dinard

> De juin à octobre > Esplanade Verney et Fontaine Jules Verne à Saint-Énogat



2 conférences animées par Marc Bonnel, président d'Histoire et Patrimoine :

- Le Dinard Golf Club et les loisirs sportifs anglais au 19^e siècle > Jeudi 4 juillet > Le Balneum, Palais des Arts et du Festival > 18 h
- Les courses et concours hippiques de Dinard depuis la Belle Époque

> Vendredi 19 juillet > Casino Barrière > 18 h

> Livre : 150 ans de Sport au pays de Dinard disponible au Chalet Histoire et Patrimoine les jours de marché.

NEIGE ET SOURIRES AU RENDEZ-VOUS DU SÉJOUR « SKI » !



Organisé par le Spot de Dinard du 23 février au 2 mars dernier, un groupe de 20 jeunes a profité d'une semaine

mémorable de ski à Fontcouverte la Toussuire, en Savoie. Encadré par trois animateurs, Frédéric Le Guillou, Alban Cojean, et Louizanne Gueguen, ce séjour a été marqué par de bonnes conditions d'enneigement.

TOURNAGE DE LA SÉRIE À SUCCÈS TF1 « ICI TOUT COMMENCE » À DINARD



Lundi 18 mars 2024, la ville de Dinard a accueilli le tournage de la série télévisée TF1 « Ici tout commence ». Diffusée sur TF1 depuis novembre 2020, la série est habituellement filmée en Camargue. Plusieurs lieux emblématiques ont été sélectionnés, tels que la digue de l'Écluse, le Chemin de Ronde du Moulinet, ou encore la terrasse de l'hôtel Castelbrac.

REPAS DES AÎNÉS



Un beau succès pour le repas des aînés qui s'est tenu au COSEC dimanche 24 mars. 357 personnes sont venues partager un moment de convivialité sur le thème de la « guinguette ».

Ce déjeuner était animé par le groupe de musique "Au fond d'ma cour".

SEMAINE OLYMPIQUE ET SPORTIVE POUR LES ÉCOLIERS

Le 4 avril dernier, près de 300 élèves dinardais se sont rassemblés à Sport Bretagne à l'occasion de la Semaine olympique et sportive. Dans la bonne humeur et le respect des valeurs olympiques et paralympiques, les écoliers ont participé à de multiples ateliers sportifs, culturels et handisports. Ce jour mémorable s'est clôturé par une cérémonie, en présence d'Arnaud Salmon, de Cécile Martin Boutelier, directrice de Sport Bretagne, Pierre Pouliquen, président de Sport Bretagne et vice-président du conseil régional de Bretagne en charge du sport, de la jeunesse et de la vie associative.



UNE BELLE PARTICIPATION AUX PARCOURS DU CŒUR



À l'occasion des Parcours du Cœur, événement majeur du sport santé en France organisé à Dinard par la Fédération Française de Cardiologie, le CCAS et la Ville, en

partenariat avec le Club Cœur et Santé Dinard / Saint-Malo, 112 élèves des écoles Alain Colas et Debussy ont eu la chance de découvrir le fonctionnement du cœur. Au programme, ateliers de prévention, de secourisme cardiaque mais également de running. Le lendemain, ce sont plus de 130 personnes qui ont participé aux différentes activités proposées : circuit "vélo sécurité" avec la police municipale, parcours vélo encadré par l'association Dinard cyclotourisme, code de la route pour jeune public, randonnée de 5 km ou 8 km. Des démonstrations d'athlétisme étaient également organisées par le club d'athlétisme. Bravo à tous !

DINARD 2024

UNE JOURNÉE AVEC UN CHAMPION DU MONDE

La ville de Dinard met ses labels Terre de jeux et Génération 2024 à l'honneur le vendredi 31

mai prochain. Jackson Richardson, ancien joueur et capitaine de l'équipe de France de handball (*double champion du monde*) et ambassadeur des JO de Paris 2024 interviendra dans les écoles élémentaires de la ville. À 18 h 30 une démonstration de sandball sera organisée plage de l'Écluse, suivie d'une conférence au Balneum à 19 h (*entrée libre*).

BAIL RÉEL SOLIDAIRE : DE NOUVEAUX LOGEMENTS ATTRIBUÉS

Le comité d'engagement du Foncier coopératif malouin (FCM) s'est réuni le 11 avril dernier en présence du maire et de Muriel Béziel, adjointe aux Affaires sociales. Étaient également présents Delphine Briand, présidente du FCM, Patrick Sciberras, vice-président du FCM et directeur de Keredes, Frédérique Pelard, directrice d'Action Logement, et Frédéric Hardy, directeur de La Rance.

Après avoir examiné les candidatures pour les logements en Bail réel solidaire, la commission a attribué les neuf lots des Chemins de la Mer à des salariés travaillant sur la commune. Onze premiers lots, dont cinq maisons, ont également été attribués aux Serres. Au total, treize enfants seront accueillis dans ces différents logements.

UN PRINTEMPS DE LA MODE SPORTIF ET ÉCORESPONSABLE



Une ambiance de fête régnait samedi 13 avril, au Palais des Arts et du Festival. Devant un public nombreux et enthousiaste, une vingtaine de commerces dinardais ont présenté leurs collections d'été sur tapis rouge. Organisée par l'Union du commerce de Dinard (UCD), avec le soutien de la Ville, la 3^e édition du Printemps de la mode se plaçait - année olympique oblige - sous le signe du sport.

VIGILANCE CANICULE

En cas de fortes chaleurs, Dinard appelle à une solidarité accrue et se mobilise pour accompagner de manière préventive les personnes âgées et fragiles.

Si vous êtes concerné, ou inquiet pour un voisin ou un proche, appelez le numéro unique (*à partir du 1^{er} juin*).

> CCAS > 02 99 46 50 99

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Auxiliaire de justice assermenté, le Conciliateur de Justice Joël Monnot est à disposition des Dinardais pour les aider à régler à l'amiable, gratuitement et en toute confidentialité, tous conflits liés à la vie quotidienne. Troubles de voisinages, problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, entre consommateur et professionnel, vices cachés... Ses domaines d'intervention concernent le domaine privé, à l'exception du droit de la famille, du droit administratif et du droit du travail.

> Consultations en mairie le premier jeudi du mois

> Sur rendez-vous : 06 41 38 68 78

> joel.monnot@conciliateurdejustice.fr

HALTE À CERTAINES NUISANCES SONORES : DE PETITS GESTES POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

Ajuster certains petits gestes du quotidien peut améliorer sensiblement la qualité de vie du plus grand nombre. Laisser tourner son moteur lors du dépôt des déchets dans les points d'apport volontaire fait partie de mauvaises habitudes qu'il est simple de corriger. L'éteindre pendant ces courts instants réduit non seulement la pollution sonore, qui peut impacter le voisinage, mais contribue également à diminuer la pollution de l'air. Par ailleurs, il est important de rappeler que le dépôt de verre doit se faire dans le respect des horaires établis par la municipalité, et qu'il est interdit entre 22 h et 8 h du matin. Adopter ces petits gestes au quotidien est un pas vers un environnement plus calme et agréable pour tous.

UN 1^{ER} MAI À STARNBERG



Du 30 avril au 3 mai, la ville de Starnberg et l'association « die Freunde von Dinard » ont reçu la délégation des « Amis de Starnberg », accompagnée par le Maire Arnaud Salmon, Martine Guénégant, Adjointe aux jumelages et Marianne Jaquet, Directrice Générale des services.

Le 1^{er} mai, les Dinardais ont découvert la tradition bavaroise en assistant à la fête traditionnelle du *Maibaum*, ou « arbre de mai » qui célèbre la vigueur retrouvée de la végétation.

47 années ont passé depuis la création du jumelage, des liens forts se sont tissés entre nos 2 villes qui partagent, au-delà de l'amitié, la volonté de développer les échanges sur différents plans culturels, environnementaux et sportifs.

UN SECOND GUICHET À L'AGENCE POSTALE COMMUNALE DE SAINT-ALEXANDRE



Afin d'améliorer la qualité des services offerts aux habitants, l'agence communale du quartier Saint-Alexandre double ses capacités d'accueil avec un deuxième guichet. Dinard devient donc l'une des toutes premières agences communales en France à être équipée de deux guichets d'accueil informatisés.

Les services proposés sont quasiment identiques à ceux offerts par un bureau de Poste et permettent aux Dinardais d'effectuer les opérations postales et bancaires courantes.

L'agence postale de Dinard-Saint-Alexandre propose également une grande diversité de services :

- > **Téléphonie** : souscription de forfait mobile, de forfait sans engagement, de box internet ou encore achat de cartes prépayées
- > **Téléassistance** : un dispositif connecté simple et efficace pour se sentir en sécurité à domicile. La Poste propose des dispositifs de téléassistance connectés, simples d'utilisation et efficaces, garantissant une intervention rapide en cas d'alerte, 7j/7, 24h/24.
- > « **Ardoiz** », la tablette tactile adaptée aux seniors : des fonctions simples et accessibles pour une tablette personnalisée grâce à l'ajustement possible de la taille des caractères pour une meilleure lisibilité, les boutons d'actions aux noms simples, la synthèse vocale,...

L'agence communale est par ailleurs dotée d'un point d'accès aux services publics afin de faciliter les démarches :

On accède facilement aux sites de la mairie, de la CAF, de France Travail, d'Améli, et bien d'autres tels que Légifrance ou celui du cadastre. Ce point d'accès internet peut être consulté en accès libre ou avec l'aide d'un agent aux horaires d'ouverture de l'agence.

> **Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**

TARIFS DE STATIONNEMENT APPLICABLES

AU 1^{ER} JUIN 2024



Le stationnement surfacique et souterrain évolue afin de favoriser le commerce local et les visites en centre-ville. L'heure de stationnement gratuite par jour, toute l'année, est maintenue.

Haute-saison du 1^{er} avril au 30 septembre 2024

> **Tarifs à l'heure :**

Stationnement aérien (9 h à 12 h et 14 à 19 h, dimanches et jours fériés inclus, sauf juillet-août de 9 h à 19 h) : 1,80 € l'heure / 1 h gratuite en journée / limité à 3 h 30 (à partir de 3 h 45 forfait post stationnement 35 €)

Stationnement parkings souterrains (Maréchal Leclerc, Halles, Newquay*) : **Journée** (de 9 h à 19 h) 1,80 € l'heure avec 1 h gratuite / **Nuit** (de 19 h à 9 h) 0,80 € l'heure avec 1 h gratuite

Stationnement parking Raphaël Veil en juillet et en août : **Journée** : 1,80 € l'heure avec 1 h gratuite / **Nuit** : 0,80 € l'heure avec 1 h gratuite / Le parking reste gratuit de septembre à juin.

> **Forfaits parking :**

Tous parking : Maréchal Leclerc, Halles, Newquay*, Raphaël Veil (juillet et août) : 3 jours : 40 € / 1 semaine : 70 €

Accès 3 parking : Halles, Newquay*, Raphaël Veil (juillet et août) : 3 jours : 30 € / 1 semaine : 50 €

Basse-saison du 1^{er} octobre au 31 mars 2024

> **Tarifs à l'heure :**

Stationnement aérien (de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, dimanches et jours fériés gratuits) : 0,60 € l'heure avec 1 h gratuite / limité à 3 h 30 (à partir de 3 h 45 forfait post stationnement 35 €)

• **Stationnement parkings souterrains** (Maréchal Leclerc, Halles, Newquay*) : **Journée** : 0,60 € de l'heure avec une heure gratuite / **Nuit** : gratuit

> **Forfaits annuels parking** (cartes à retirer au service Droits de Places) > **Informations** : 02 99 16 43 98

Tous parking : Maréchal Leclerc, Halles, Newquay*, Raphaël Veil (juillet et août) : 480 € pour les résidents / 240 € pour les commerçants

Accès 3 parking : Halles, Newquay*, Raphaël Veil (juillet et août) : 240 € pour les résidents / 120 € pour les commerçants

*Parking Newquay : livraison fin 2024, début 2025

VITESSE LIMITÉE À 30 KM/H

Depuis novembre 2023, la limitation de vitesse est portée à 30 km/h dans toute la ville à l'exception du boulevard Jules Verger, du boulevard du Villou (tronçon boulevard Jules Verger, rue Alain Legac) et du boulevard de la Libération (entrée de Dinard, rue du Val Porée) qui restent limités à 50 km/h.

Label Famille

DU 1^{ER} FÉVRIER AU 26 AVRIL 2024

Naissances : Félix et Basile Guéroult Crosnier, Ernest Flatrès Müller, Philippine Dubois

Mariages : Marjorie Reminiac et Hugues Mellier, Guy Vigourous et Corinne Chevallier

PACS : Margot Lefebvre et Alexandre Michel, Alexandre Bury et Tyffany Lem Bourg

LE BÉNÉVOLAT, c'est pour la vie !

L'association Bénévolat Côte d'Émeraude a été créée en décembre 2023 avec le soutien de la Ville de Dinard. Elle accompagne les associations ou les collectivités dans leur recherche de bénévoles et réalise la promotion du bénévolat auprès de tous les publics sur le territoire de la Côte d'Émeraude.

© AdobeStock

En adhérant à Bénévolat Côte d'Émeraude, associations et collectivités optimiseront leur recherche de bénévoles :



Bénévolat Côte d'Émeraude aide à définir leurs besoins en bénévoles et à formuler les missions. Elle leur propose ensuite des profils de bénévoles qui correspondent à leurs attentes. La promotion des missions de bénévolat sont réalisées sur les supports de communication de

Bénévolat Côte d'Émeraude.

Jeune, étudiant, actif, à la recherche d'un emploi, en reconversion ou à la retraite, tout le monde peut s'épanouir en devenant bénévole !

Vous souhaitez vous investir auprès d'une association et/ou participer à un événement local ? Bénévolat Côte d'Émeraude accompagne les particuliers pour définir leurs aspirations et les orienter vers des missions de bénévolat ciblées sur la Côte d'Émeraude.

L'équipe Bénévolat Côte d'Émeraude vous accueille lors de ses permanences sur RDV :

- > Le mardi de 14 h à 17 h > Villa du Bocage, passage du Bocage à Dinard
- > Le mercredi de 9 h à 12 h > COSEC, rue Gouyon Matignon à Dinard

Pour prendre RDV :

- > 06 26 13 01 84
- > benevolatcotedemeraude@gmail.com

Adhésion association ou inscription bénévole possible sur > benevolatcotedemeraude.fr

"La création de notre association est une belle aventure portée par une équipe locale, dynamique et engagée au service du monde associatif et de tous les publics du territoire de la Côte d'Émeraude. J'invite d'ailleurs les personnes qui ont envie de s'investir à nos côtés dans ce beau projet à nous rejoindre." Jocelyne Rissons, présidente.

Annabelle Philaut, secrétaire, Jocelyne Rissons, présidente, Gérard Gourdon, secrétaire adjoint, Mary Bertin Bouvier, vice-présidente.



© Bénévolat Côte d'Émeraude

Théâtre Colorature

Au Palais des Arts et du Festival, samedi 20 avril, le public du théâtre Debussy a été plongé dans l'Amérique des années 30, le temps d'une représentation drôle et émouvante. Sur scène, Agnès Bove et Cyril Romoli ont retracé dans *Colorature* le destin de la cantatrice Florence Foster Jenkins et son fidèle pianiste Cosme McMoon.



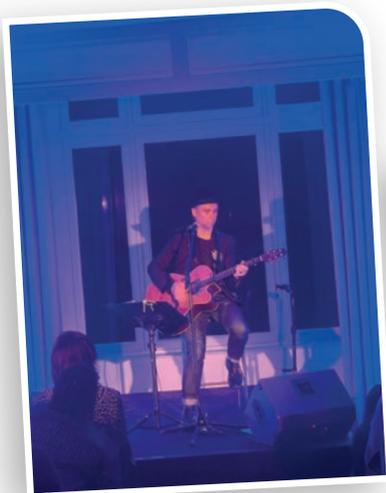
Broken Back

Gros succès pour ce concert qui affichait complet dans une salle Bouttet réaménagée et en configuration « concert debout » avec des sièges rétractés. De quoi bouger et danser sur les chansons de Broken Back ! Quelle soirée et quelle énergie !



Beaucoup de bruit pour rien

Salle comble pour cette comédie de William Shakespeare qui a également permis au public d'inaugurer les nouveaux fauteuils de l'Auditorium Stephan Bouttet.



Frédéric Lo

Frédéric Lo a offert un jeudi soir magique aux spectateurs venus nombreux à la Villa "Les Roches Brunes".



Gabi Hartmann

Superbe ambiance au théâtre Debussy pour le concert de Gabi Hartmann. Accompagnée de ses musiciens, elle a transporté le public dans son univers oscillant entre jazz, blues, bossa nova et soul. Quelle voix !



Concert dégustation

Prélude à la 35^e édition du Festival International de Musique, dirigé par Yann Ollivier, la harpiste Alexandra Luiceanu et le violoniste Yuuki Wong ont enchanté le théâtre Debussy le 19 avril dernier. Le concert a été suivi d'une dégustation, préparée et servie par les élèves du Lycée Hôtelier Yvon Bourges.



Duo Sax-Harpe

Retour en images sur le concert du Duo Sax-Harpe qui, alliant virtuosité et poésie, a enchanté le public de la Villa "Les Roches Brunes".



Chasse aux œufs

Les enfants étaient nombreux sur la ligne de départ pour la Chasse aux Œufs géante dans le parc de Port-Breton ! Merci aux chocolatiers dinardais Alain Batt Chocolats, l'atelier M chocolat et la Chocolaterie Balthazar, ainsi qu'à l'association Les Amis de Starnberg.



© Jean Enders

Une belle 25^e édition pour le Dinard Comedy Festival

Le jury, présidé par Mohamed Hamidi, a récompensé les humoristes Julie Bigot du Violet d'Argent, et Cab Cab du remarquable Violet d'Or. Le public, quant à lui, a décerné son prix à Victoria Pianasso. Bravo à tous !



© Jean Enders

2024
BUDGET

BUDGET 2024 principes budgétaires

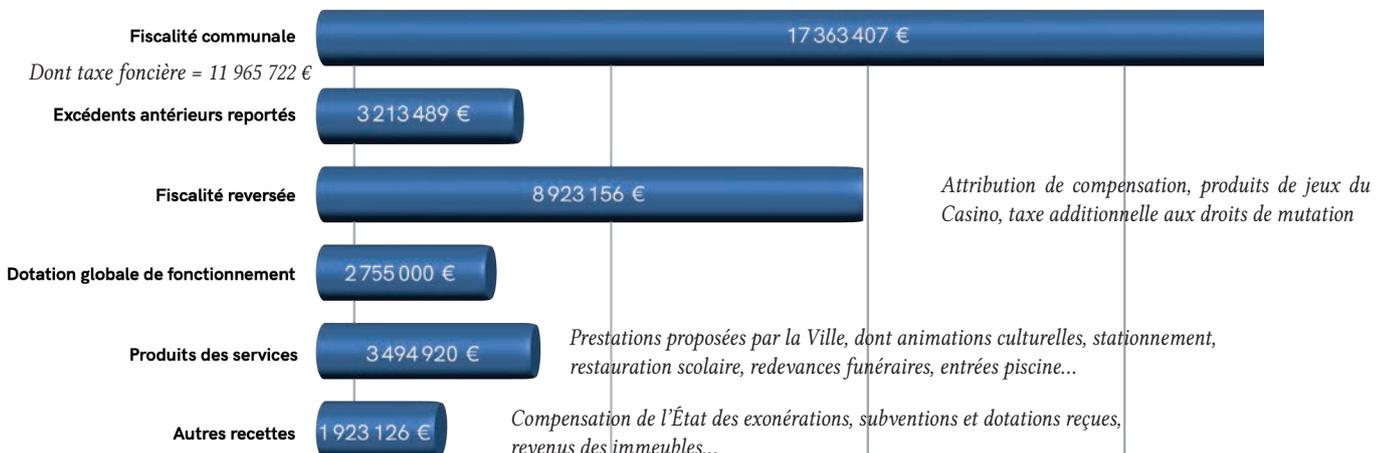
« Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, sincérité, équilibre et spécialité. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Voté le 18 mars dernier, il a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté, quant à lui, le 19 février 2024. » Marie-Claire Mervin, 6^e adjointe.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

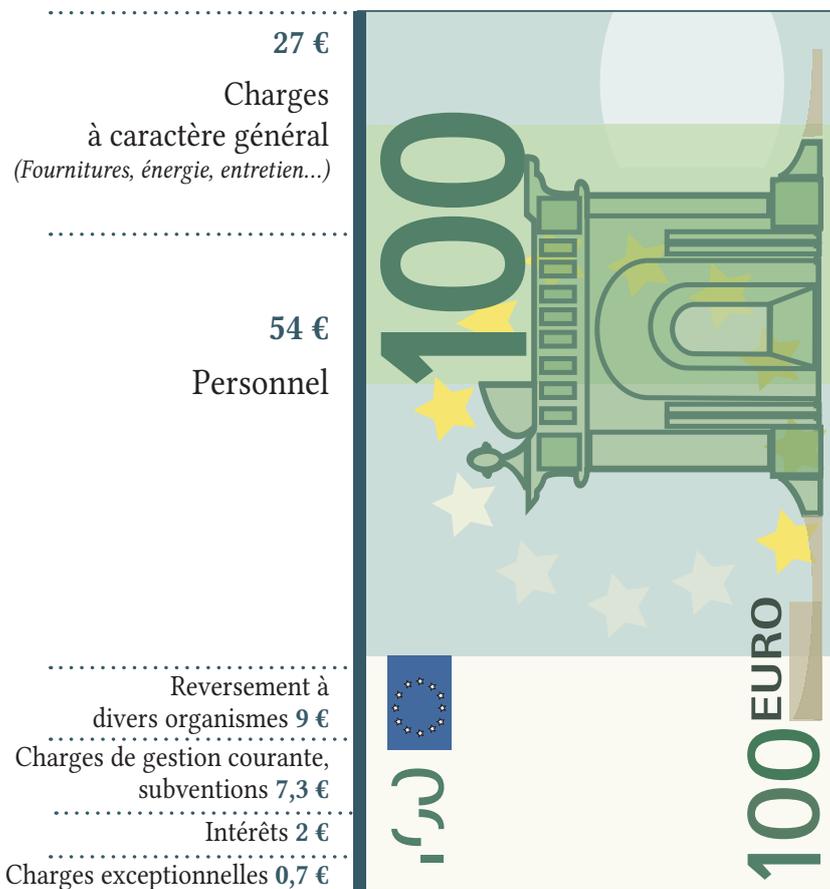


Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

> D'où viennent les recettes de fonctionnement ?



> Les dépenses réelles de fonctionnement, pour 100 € dépensés



© AdobeStock

À SAVOIR : l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement.

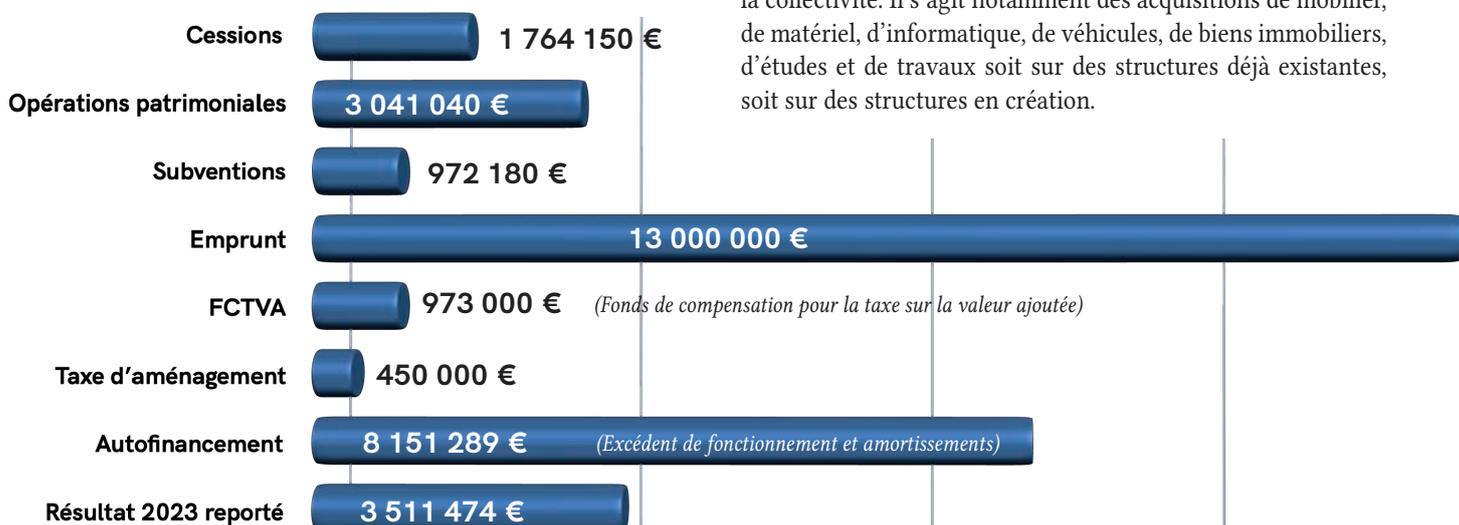
LE BUDGET D'INVESTISSEMENT



Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement regroupe toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en création.

> Les recettes d'investissements



> Dépenses : les investissements prioritaires 2024 par fonction

AMÉNAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

12 155 000 €

Dont poursuite du Plan Marshall de la voirie, entretien de la sente littorale, diagnostic du Yacht Club, rejointement du môle de la cale du bec de la vallée, poursuite de la construction du parking Newquay, démarrage de la construction des nouvelles serres, jardins des Tourelles et de Port Riou, modernisation des parkings.

ÉQUIPEMENT DES SERVICES COMMUNAUX

4 519 000 €

Dont acquisition d'un hangar de stockage, cimetière, relamping.

CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

2 647 000 €

Démarrage des travaux de construction de la tribune du stade Paul Audrin, équipements techniques du Palais des Arts et du Festival, aménagements au centre équestre

SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

1 223 000 €

Travaux pour le futur hôtel de police, sanitaires de la digue de l'Écluse, vidéoprotection et équipements de police.

ENVIRONNEMENT

341 000 € : Réseau pluvial, végétalisation de la cour de l'école Alain Colas

ENSEIGNEMENT

180 000 € : Travaux école Alain Colas, rénovation des sanitaires école Debussy

> Quelques investissements 2024

Dragage du port et du chenal : 4 M €

Le Port de Dinard propose 673 places de mouillage, dont 146 places de mouillage à embossage dans une souille accessible via un chenal d'accès dragué à 1 m cote marine (*un mètre au-dessus du zéro des cartes*). Essentiellement tourné vers la plaisance, le port accueille également une navette et un semi-rigide de la SNSM. Soumis à un envasement régulier, la souille et le chenal n'offrent plus les tirants d'eau nécessaires à l'accès aux bouées, à l'accostage au ponton flottant, et globalement, à la sécurité des usagers. L'accès dédié aux navires de la SNSM constitue un enjeu important de sécurité civile. Un dragage d'environ 75 000 m³ de sédiment, qui seront redéposés au large à environ 11 milles nautiques de la côte, est donc en préparation active depuis un an. De nombreuses études démontrant l'absence d'impact sur l'environnement ont été

réalisées et les dossiers d'autorisation sont en cours d'instruction par les services de l'État. En cas de feu vert définitif, les travaux commenceront en octobre de cette année pour une période maximum de 8 mois durant lesquels une pelle mécanique fonctionnera 7 jours/7.

Cette modalité d'intervention est indispensable à la réduction des coûts et à la réduction de l'impact sur la saison 2025.



© AdobeStock

Plan Marshall de la voirie = 3 M €



Le plan Marshall se poursuit avec les travaux de réseaux souples sur le boulevard Edouard VII et la rue Gardiner. On peut noter également la remise en état de la section nord du boulevard Lhotelier. De nombreuses petites interventions sont également prévues à l'instar de ce qui a été fait en 2023, notamment dans le quartier de la Malouine. 2024 verra également la pose de nombreux mobiliers urbains pour les cycles.

Parking Newquay = 6.5 M €



Ces crédits permettent la poursuite des travaux amorcés à l'été 2023. Leur achèvement est programmé au mois de novembre 2024. Le gros œuvre sera achevé dès ce mois de mai avec la création de la rampe de sortie, rue de la Corbinais.

Tribunes de Port-Blanc = 1.9 M €



© SABH Architecte

Le budget prévoit cette année les dépenses de travaux suivant trois items : la démolition, les installations provisoires pour continuer à accueillir les équipes, et le début de la reconstruction suivant le projet de *SABH Architecte*. La démolition s'effectuera en septembre, et il faudra ensuite compter une grosse année de chantier. Livraison prévue fin 2025 donc !

Le jardin de Port Riou = 225 000 €



Magnifique espace de bord de mer, le jardin de Port Riou va se refaire une santé tout en gardant un esprit naturel permettant avant tout la contemplation de la vue mer. Les crédits ouverts couvrent la fin des études et l'intégralité des travaux, qui doivent donc s'achever pour la fin de l'année 2024. (Voir page 24)

Écoles Alain Colas et Debussy = 180 000 €



Des réflexions sont en cours pour la rénovation ou la relocalisation de certains sanitaires à l'école Debussy. Les crédits permettront de lancer les études nécessaires. Par ailleurs, le traitement des abords de l'école Alain Colas est à l'étude, avec, notamment, la création d'un préau à l'entrée de l'école pour que parents et enfants puissent s'abriter des intempéries. Enfin, sont également prévues au budget des interventions de végétalisation des cours. Toutes ces actions sont étroitement travaillées avec les équipes éducatives. (Voir page 28)

Toilettes publiques automatiques = 440 000 €



Après ceux de la promenade Picasso, les sanitaires de l'entrée de la plage de l'Écluse vont également faire peau neuve. Plus complexe, ce chantier nécessite des études de maîtrise d'œuvre externalisées à l'atelier d'architecte Gouronnec.

Toilettes automatiques de la promenade Picasso

DINARD le mérite !

« La saison se prépare sous le signe du renouveau ! Une voirie rénovée, les terrasses de la digue embellies, de nouveaux délégataires aux commandes de lieux attractifs côté Clair de Lune et Prieuré, de nouveaux restaurants et commerces, la plus belle thalasso de France, un hôtel aux 2 clés d'or... La municipalité mais aussi les acteurs de l'économie touristique investissent pour le bien-être et la qualité de vie de ses résidents et de ses visiteurs. Cette volonté commune contribue ainsi à l'image de Dinard, destination reconnue et promue par le soutien de qualité de l'office de tourisme intercommunal » Martine Guénégant, 2^e adjointe

LA DIGUE DE L'ÉCLUSE S'EMBELLIT

En mars et avril, Le Glacier, La Grignoterie et L'Équateur ont réalisé des travaux de réfection et d'embellissement de leurs terrasses conformément à « la charte des terrasses » mise en place par la municipalité en 2023 et réalisée en concertation avec les commerçants dinardais.

Celle-ci vise à créer un cadre de qualité pour valoriser l'image commerciale et urbaine de la ville en définissant les principes directeurs des installations. Elle s'attache aussi à organiser l'occupation du domaine public en tenant compte des contraintes de sécurité et d'accessibilité.

Enfin, le restaurant Côté Plage débutera ses travaux fin mai et la nouvelle terrasse sera terminée en juin.

RUE VERNEY : VIVEMENT JUIN !

Les récents aménagements de la rue Yves Verney favorisent le cheminement piéton et l'accès aux commerces. Encore un peu de patience, les travaux continuent (voir page 33).



L'inauguration officielle se déroulera le vendredi 21 juin. Venez nombreux !

LA MARQUE QUALITÉ TOURISME™ RECONDUITE POUR L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Depuis 2019, Dinard Côte d'Émeraude Tourisme détient la marque Qualité Tourisme, certification nationale



renouvelée ce 1^{er} avril 2024. Établie par l'État, cette marque rassemble les initiatives visant à satisfaire toutes les typologies de clientèles. L'audit comprenait 183 critères sur lesquels l'OTI

a obtenu un taux de conformité de 97,35 %. Cette approche est essentielle dans la gestion quotidienne de l'OTI et vise à assurer la satisfaction des visiteurs et des partenaires professionnels.

Pour l'ensemble des services, il s'agit d'une démarche d'amélioration continue et de gestion, intégrant de plus en plus les aspects durables. Le défi est de maintenir ce niveau d'excellence pour les cinq prochaines années, en ralliant toujours plus de professionnels de la région à cette démarche vertueuse.

L'OTI compte près de 500 adhérents, commerçants et professionnels du tourisme dont la moitié sur Dinard.

Liste des établissements cités non exhaustive



LE FOOD-TRUCK MAURICE REVIENT AU PRIEURÉ !

Depuis le week-end de Pâques, le Tube Citroën de la boucherie Maurice a repris du service sur l'esplanade du Prieuré, entre la plage et le parc de Port-Breton. Ce food-truck vintage propose de nouveau aux passants une restauration rapide locale et faite maison. Au menu, des burgers composés de produits frais comme du pain boulanger, des steaks du Grand Ouest, des légumes de saison et du fromage. « Nous proposons aussi des galettes saucisses, des boissons et des desserts maison », précise Charlotte Derradji, aux commandes de la camionnette. Sur l'esplanade, des tables et banquettes en bois de palette peuvent accueillir jusqu'à 16 personnes. « Regardez la vue ! Cet emplacement est privilégié. L'année dernière, nous avons réalisé une bonne saison malgré la pluie. »

En fonction de la météo, le food-truck est ouvert tous les week-ends et jours fériés jusqu'à 16 h, puis tous les jours en été.

> Plus d'informations sur boucheriemaurence.fr



LE PETIT PORT OUVRE SA CABANE

Sur l'esplanade du port Alain-Colas, la Cabane du Petit Port a pris place pour quatre saisons. À deux pas du restaurant éponyme, la caravane vert menthe de Goulven Morel propose une offre variée tout au long de la journée. « Le spot est excellent et très ensoleillé, se réjouit le restaurateur Dinardais. Le midi, nous proposons des salades composées, des tatakis, du ceviche, du carpaccio ou encore du jambon ». Petits-déjeuners le matin, gaufres, glaces et pâtisseries l'après-midi, planches apéritives et accras le soir complètent cette carte de saison. « L'idéal pour une balade en famille, un retour de mer ou un afterwork », résume Goulven.

> Ouvert en continu de 9 h 30 à 21 h. Tous les jours en été.

> La Cabane du Petit Port recherche du personnel.

> Contact : 06 78 81 99 36



CAP SUR LE YACHT BY POZA !

Installé sur l'incontournable promenade du Clair de Lune, le restaurant Yacht by Poza prend ses quartiers au Yacht Club. « Notre groupe qui est originaire du sud-ouest et qui détient une adresse parisienne souhaitait un nouveau lieu au bord de l'eau. », précise Mélanie Malrieux, responsable marketing et communication. Le lieu, ouvert depuis fin avril, propose une carte entre terre et mer, composée de produits locaux gourmands. Point fort de l'établissement, la vue panoramique sur le port de plaisance et le ballet des voiliers, depuis la salle et le rooftop, invite à la détente et la contemplation. Joie de vivre, partage et convivialité sont les maîtres mots de la maison.

> Ouvert d'avril à juin et septembre du mercredi au dimanche, et en continu pendant les mois de juillet et août.



© Adrien Ozouf

EMERIA

Après six mois d'importants travaux de rénovation, Emeria, établissement qui participe à la renommée et l'attractivité de notre territoire, a rouvert ses portes avec une ambition claire : se positionner parmi les plus prestigieuses thalassothérapies de France. La visite s'impose !

CASTELBRAC RÉCOMPENSÉ DE DEUX CLÉS MICHELIN



© Castelbrac

Depuis son arrivée en 2016, Sophie Banner, directrice du Castelbrac, a insufflé une nouvelle dynamique à cet établissement emblématique. Son engagement inébranlable envers l'excellence a été récompensé par deux clés Michelin que le Castelbrac a fièrement reçues en 2024. Les critères du Guide Michelin sont rigoureux, mais la directrice et sa fidèle équipe ont su les aborder avec brio :

- > L'hôtel est une porte ouverte sur la destination ;
- > Excellence en matière d'architecture et de design intérieur ;
- > Qualité et régularité du service, du confort et de l'entretien ;
- > Singularité reflétant la personnalité de l'établissement, son caractère unique.

En récompensant le Castelbrac, le Guide Michelin salue non seulement un hôtel d'exception, mais aussi le talent de ses équipes et la vision de sa directrice. Bravo à elle et à toutes les équipes du Castelbrac pour leur engagement envers la qualité et l'authenticité à Dinard !



CHEZ TONTON

Rébaptisée Chez Tonton, la boucherie-traiteur de Saint-Énogat met les produits locaux à l'honneur. À seulement 24 ans, Jules et Baptiste ont repris le flambeau de l'établissement le 1^{er} mars 2023.

Après un diplôme de commerce et un passage par l'école de cuisine Ferrandi, Jules reprend d'abord la partie traiteur l'an passé. En juin, l'équipe intègre ensuite Baptiste, ancien des Halles centrales à Rennes. « Nous avons eu un coup de cœur pour Saint-Énogat et son ambiance familiale entre les commerçants, expliquent-ils, conquis par le quartier dinardais. Nous participerons d'ailleurs une nouvelle fois à la fête de la musique avec nos burgers ».

Si l'ambiance sympathique fait la joie des clients, la boucherie les a également séduits par la qualité des viandes bretonnes et françaises proposées : agneau de Brocéliande, volaille de Janzé, porc garanti sans OGM, veau des Côtes d'Armor élevé sous la mère, et surtout leur fameux jambon blanc maison. « C'est notre plus gros succès avec le pâté de campagne, affirment les deux commerçants. Les clients adorent ! »

Avis aux amateurs, la boucherie ouvre un service de livraison et de *click&collect* sur la plateforme *Ollea* !

- > 2, rue Gardiner > Du mardi au samedi de 8 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30 > Dimanche et lundi de 8 h 30 à 13 h
- > 02 99 46 12 91

NOS COMMERÇANTS ONT DU TALENT



© DR

Un grand bravo à Séverine, talentueuse coiffeuse de chez *Jalm Dinard* qui a réalisé une coiffure extraordinaire pour le Printemps de Dinard, clin d'œil spécial pour le service de communication de la ville qui a réalisé cette superbe affiche !

UNE FORME olympique

« La riche saison culturelle annuelle va bientôt laisser place à des événements estivaux, conviviaux et festifs, dont l'incontournable Dinard Opening et une grande exposition Garouste. Auparavant, profitez d'une pièce de théâtre drôle, extravagante, et émouvante. » Vincent Remy, 5^e adjoint.

© Fabienne Rappeneau

VOLE EDDIE, VOLE !

L'incroyable envolée d'Eddie l'Aigle vers les jeux Olympiques

En Angleterre, Michael-Eddie Edwards, 13 ans, est promis au métier familial de plâtrier. Mais quelques minutes de télévision vont faire basculer la destinée du garçon : animé par un rêve fou, Eddie se jure qu'un jour, il représentera son pays aux Jeux Olympiques d'hiver - et tant pis s'il n'a jamais skié de sa vie !

Entre humour et émotion, les trois comédiens interprètent vingt personnages pour raconter le destin légendaire d'Eddie. Et si croire en sa bonne étoile était la meilleure façon d'accomplir ses rêves ?

Pièce de Léonard Prain - Durée : 1 h 20

Mise en scène : Sophie Accard / Avec : Benjamin Lhommas, Sophie Accard et Léonard Prain / Musique : Cascadeur / Scénographie : Blandine Vieillot / Lumières : Simon Cornevin / Costumes : Atossa / Production : Compagnie C'est-Pas-Du-Jeu, Ki M'aime Me Suive et Red Velvet

Label « Olympiades Culturelles » par Paris 2024

« Une mise en scène pleine de malice, pour un hommage touchant à ce perdant magnifique » Le Parisien

Informations pratiques :

> Samedi 18 mai 2024 à 20 h 30
> Théâtre Debussy, Palais des Arts et du Festival

Tarifs : > Plein : 28 € | Réduits > Résidents* : 26 € | Jeunes / solidarité** : 15 € | Visibilité réduite*** : 15 € | Moins 12 ans : 8 € - Placement assis numéroté

Billetterie : > www.ville-dinard.fr > rubrique billetterie
> Dinard Côte d'Émeraude Tourisme, sur place le jour du spectacle, dans la limite des places disponibles

DINARD SUMMER GARDEN

L'Union du Commerce de Dinard organise un Dinard Summer Garden géant dans le parc de Port-Breton dimanche 23 juin de 12 h à minuit. De nombreux DJs viendront animer cette journée ! Un beau moment de partage entre musique et gastronomie, avec d'audacieux chefs locaux.



LE DINARD FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE DEVIENT LE DINARD FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE & IRLANDAIS !

Nous sommes heureux et fiers d'annoncer ce changement de nom du festival, qui traduit l'enrichissement de son identité.

« Dans tous les secteurs culturels - littérature, musique, arts plastiques, cinéma - l'Irlande fait en effet preuve d'une vitalité et d'un dynamisme réjouissants. Nous en tenons compte et accordons désormais à nos amis irlandais une juste place aux côtés de nos voisins et amis britanniques », déclare Vincent Remy, Adjoint à la culture de la ville de Dinard. « Nous avons le plaisir d'annoncer un changement de nom qui reflète les personnes, les cultures et les industries cinématographiques du Royaume-Uni et de l'Irlande, qui sont profondément liées mais distinctes. Un changement dynamique qui nous met tous en avant », souligne Dominique Green, directrice artistique.

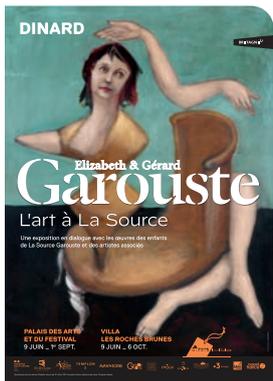
Tarifs réduits : * Tarif résidents : réservé aux habitants de la commune de Dinard **Jeunes (moins de 25 ans, étudiants) / Solidarité (demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, personnes en situation de handicap) - Sur présentation d'un justificatif de situation (tarifs réduits) ou de domiciliation sur Dinard (résidents).



Pour la première fois, Elizabeth et Gérard Garouste exposent ensemble. La Ville de Dinard les réunit au Palais des Arts et du Festival ainsi qu'à la Villa "Les Roches Brunes". Un événement exceptionnel.

© Hugo Miserey

UNE EXPOSITION « GAROUSTE(S) » INÉDITE AU PALAIS DES ARTS ET DU FESTIVAL CET ÉTÉ



Du 9 juin au 6 octobre 2024, les amateurs d'art auront l'occasion de découvrir une exposition exceptionnelle et inédite à Dinard. Pour la première fois, la designer Elizabeth Garouste et le peintre Gérard Garouste, un couple emblématique de la scène artistique française, exposent conjointement leurs œuvres dans un dialogue créatif fascinant.

Cette réunion artistique se tiendra

en deux lieux emblématiques : la Villa « Les Roches Brunes » et le Palais des Arts et du Festival.

L'exposition, intitulée « Elizabeth & Gérard Garouste, l'art à la Source », propose une immersion dans l'univers de ces deux créateurs, où design, sculpture, dessin, gravure et peinture se rencontrent pour une exploration riche et diversifiée. Plus d'une centaine d'œuvres, prêtées par des collections privées et publiques seront présentées, offrant une plongée dans l'esthétique unique et parfois déroutante de ce duo d'artistes.

La scénographie de l'exposition a été pensée pour refléter la complémentarité et l'interconnexion des démarches artistiques d'Elizabeth et de Gérard Garouste. Au Palais des Arts et du Festival, l'accent est mis sur les grands formats et les œuvres graphiques, notamment autour de « La Dive BacBuc », une installation monumentale de Gérard Garouste. À la Villa « Les Roches Brunes », l'exposition se veut plus intime, mettant en lumière des objets décoratifs, peintures, sculptures et mobilier qui dialoguent avec l'espace et créent de nouveaux récits familiaux.

Convaincus que la création artistique peut venir en soutien de l'action sociale afin de lutter contre l'exclusion sous toutes ses formes, les deux artistes créent, il y a 30 ans, un projet commun qui prend dans leur vie une place toute aussi importante que leurs créations : l'association La Source Garouste. L'exposition de cet été mettra également cette association à l'honneur, en présentant quelques œuvres réalisées par les jeunes sourciers en atelier, exposées face aux œuvres des artistes qui ont conduit ces projets.

Avec cette exposition, qui s'adresse non seulement aux passionnés d'art, mais aussi à un public plus large, Dinard réaffirme plus que jamais sa vocation de ville d'art et de culture.

Informations pratiques :

Elizabeth & Gérard Garouste, l'art à la Source

> Palais des Arts et du Festival : 9 juin > 1^{er} septembre

> Villa "Les Roches Brunes" : 9 juin > 6 octobre

Ouverture : du mardi au dimanche de 11 h à 18 h

Billetterie :

Tarifs : 2 lieux : plein 12 € | réduit* 10 €

1 lieu : plein 8 € | réduit* 6 €

Gratuit - 12 ans

> Supplément 3 € aux différents tarifs pour une visite guidée

*Tarif réduit : Résidents Dinard, Jeunes (de 12 à 25 ans, étudiants), Solidarité (demandeurs d'emploi, Bénéficiaires minima sociaux, personnes en situation de handicap) sur présentation d'un justificatif

Le commissariat de l'exposition est assuré par Laura Goedert, historienne de l'art et responsable des expositions à la ville de Dinard, avec la collaboration de Stéphanie de Santis Garouste, également historienne de l'art.

DINARD Opening



© Hiroki Nishiohka



© Studio Bouillant.fr

4^E DINARD OPENING PÉPITES MUSICALES AU PROGRAMME

Rendez-vous estival désormais incontournable, le festival Dinard Opening revient sur scène, du 4 au 10 août ! Comme chaque année, la ville accueille groupes et artistes d'outre-Manche pour partager de magnifiques moments festifs, en salle ou en plein air.

Après le succès fulgurant des trois premières éditions, cette nouvelle programmation fait la part belle aux artistes féminines et aux performances scéniques remarquables.

Très appréciée du public dinardais en 2023 pour ses vocalises exceptionnelles, la flamboyante soprano Émilie Rose Bry ouvre le bal au théâtre Debussy avec un spectacle exclusif, allant du baroque au rock, d'Henry Purcell à David Bowie.

L'auditorium Stephan Bouttet vibrera au rythme de la soul anglaise avec la chanteuse et pianiste Izo Fitzroy. Accompagnée d'un trio guitare-basse-batterie et de trois choristes, cette grande voix londonienne interprétera *A Good Woman*, son 3^e album aux notes gospel, funk, jazz et rythm'n'blues. Place ensuite à l'Irlande avec Susan O'Neill et Mick Flannery. En tournée mondiale, ces deux artistes acclamés par la critique présenteront à Dinard leur dernier album-concept aux intonations folk et blues.

Le traditionnel pique-nique *in music* fera la joie des familles et des festivaliers dans le parc du Château Hébert. Ambiance pop-rock garantie avec le groupe de rue indé Rum Buffalo et son leader Jake Stevens ! Dans les jardins de l'église anglicane, le *Tea time* mettra à l'honneur le Solis Brass Trio, trois jeunes femmes de la Royal Academy of Music dans une formation 100% cuivres, trompette, cor et trombone.

Sur le parvis de Port-Breton, sur fond de comédie musicale, de danse et de claquettes, Isabelle Georges et Frederik Steenbrink feront voyager petits et grands dans l'univers pétillant de Broadway avec un spectacle hommage à l'actrice britannique Julie Andrews, iconique Mary Poppins.

Avis aux amateurs de rock, le grand concert de clôture programme cette année un groupe mythique ! Les Stranglers,



© Marc Ginot



© Kenny McCracken



© Susie Conroy



© Rum Buffalo



© DR



© Victor Tonelli

emmenés par Jean-Jacques Burnel, fêteront à Port-Breton leurs 50 ans de carrière avec une setlist de 24 titres reprenant leurs titres de légende. En 1^{ère} partie, le trio Brother Junior, emmené par le chanteur-guitariste Jullien Arniaud, assurera le spectacle.

PROGRAMME

> Théâtre Debussy

Palais des Arts et du Festival - 20 h 30

4 août **Émilie Rose Bry,**
du baroque au rock

> Auditorium S. Bouttet - 20 h 30

5 août **Izo Fitzroy,**
A Good Woman

8 août **Mick Flannery & Susan O'Neill,**
folk & blues

> Parc du Château Hébert - 19 h

6 août **Rum Buffalo,**
pique-nique : Indie pop-rock

> Église anglicane - 18 h

(*tea time à 17 h*)

7 août **Solis Brass Trio**

> Parvis de Port-Breton - 20 h 30

9 août **Isabelle Georges & Frederik Steenbrink**

10 août **The Stranglers**

Informations pratiques :

Toutes les informations sur dinardopeningfestival.fr
Suivez l'actualité du festival sur [@dinardopening](https://twitter.com/dinardopening)

Billetterie :

- > ville-dinard.fr > rubrique billetterie
- > Dinard Côte d'Émeraude Tourisme - 2 boulevard Féart
- > Réseau France Billet / FNAC
- > Sur place, les soirs de concerts dans la limite des places disponibles.

VIEILLIR est une richesse

« Considérer l'avancée en âge comme une richesse et notre population senior comme une ressource et non comme une charge, c'est toute la philosophie de notre démarche VADA, Ville Amie Des Aînés. » Catherine Cabot, conseillère municipale.

Le 12 mars dernier, dans la salle du conseil de la Mairie, s'est tenu le premier Copil (*Comité de pilotage*) pour une réflexion collective autour de la question du bien vieillir à Dinard.

Ce comité a réuni 41 personnes, des élus, des agents de différents services de la ville, des habitants de différents quartiers, des responsables et membres d'associations, des professionnels du soin, de l'accompagnement des personnes âgées, de l'action sociale, de l'habitat et du développement économique.

Nous leur avons présenté notre projet : faire de Dinard une ville bienveillante pour ses seniors, en postulant qu'une ville bienveillante pour les seniors est une ville accueillante pour tous.

Trois ateliers ont exploré les huit thématiques que nous devons interroger pour améliorer les conditions de vie des seniors à Dinard : autonomie, services et soins, transports et mobilités, habitat, espaces extérieurs, lien social et solidarité, information et communication, culture et loisirs, participation citoyenne et emploi.

De ce brainstorming, des idées force ont été extraites, et nous avons dégagé les axes de réflexion de notre prochain Copil, qui devrait avoir lieu le 4 juin et se resserrera sur les thèmes suivants : information et communication, transports et mobilité, espaces publics extérieurs.

À titre d'exemple, dans la thématique communication, il ressort déjà qu'un guide destiné aux seniors serait apprécié, à condition bien sûr qu'il soit largement distribué, avec le magazine Label Ville, et sur tous les lieux d'accueil, mairie, résidences seniors, Ehpad, hôpital,... auprès des professionnels du soin et des associations.

De la synthèse des Copil, ainsi que des différentes consultations de la population, des résidents des Ehpad et résidences seniors, sortiront les actions à entreprendre en faveur des plus de

60 ans. L'état des lieux du territoire et l'ensemble du travail réalisé par les équipes de la ville depuis janvier 2022 seront soumis fin septembre à un audit d'évaluation, un oral d'une journée, en vue d'une première labellisation.

Nous vous disons à bientôt pour la suite des aventures VADA !
Si vous souhaitez participer au Copil de juin sur les thématiques retenues pour cette réunion, merci de laisser vos coordonnées et adresse mail au CCAS : 02 99 46 50 99

ÇA MARCHE POUR VADA

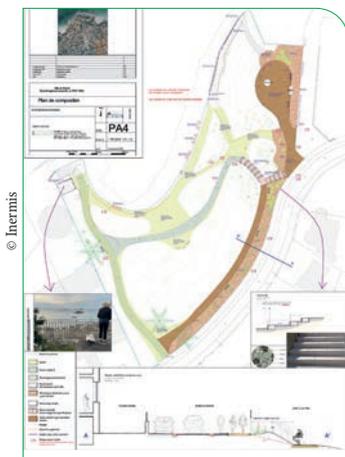
La mise en route du plan Marshall de la voirie transforme la ville dans le bon sens VADA. Lors de la réunion publique du mercredi 27 mars, le Maire a présenté les travaux en cours de requalification de l'avenue Edouard VII, boulevard L'hôtelier et rue Gardiner.

L'avenue Edouard VII et la rue Gardiner, qui seront livrées pour bonne part au second trimestre 2025, seront exemplaires au titre des critères VADA. Trottoirs larges et accessibles, voies cyclables, nombreux massifs arborés, vitesse limitée à 30... il va être agréable de déambuler dans ce quartier central de Dinard. De la place de la République à la Médiathèque, Domitys et Newquay, en passant par l'hôpital Gardiner et la résidence Autonomie-Dupuy, on pourra marcher en toute sécurité en faisant des haltes et en profitant sur son chemin des agréments du parc restauré des Tourelles. On pourra passer le long des jardins de la résidence Autonomie-Dupuy, jusqu'aux futurs aménagements paysagers du quartier Newquay reliés à la Voie verte. Il faut souligner que les parcours de promenades sont réclamés par les résidents seniors... et les visiteurs de tous les âges, comme le montre l'enquête reflet réalisée par Dinard Côte d'Émeraude Tourisme, qui pratiquent promenade et balade à pied à 95,5 % d'entre eux.

DINARD, côté jardins

« Des nouvelles fraîches de notre « chemin des Jardins », des aménagements du paysage marin de Port Riou, au jardin seniors de la Résidence Autonomie-Dupuy en passant par le parc des Tourelles. » Catherine Cabot, conseillère municipale déléguée aux espaces verts.

PORT RIOU, BEAUTÉ AU NATUREL



Dans le magazine Label Ville de novembre dernier, disponible à la lecture sur le site de la Ville, nous avons largement évoqué les aménagements que nous allons réaliser à Port Riou. L'objectif est de sanctuariser cet écrin, relier harmonieusement le jardin et le boulevard récemment rénové, sans altérer la « superbe vue de mer », selon les termes du maire

Paul Crolard, qui en 1913, arracha cet ensemble de parcelles de 6000 m² à la spéculation immobilière.

Après l'acceptation du Permis d'aménager (agence Inermis) par l'Architecte des Bâtiments de France, le dossier de consultation des entreprises est mis en ligne en avril, pour des travaux à venir en juin ou au second semestre 2024.

LES TOURELLES, ÉCLATS D'ÉCORCES ET MOSAÏQUES

En avril, l'entreprise Alleza a posé les fourreaux de l'alimentation électrique des portails, fontaine et abri dans le parc des Tourelles. Après la validation du permis de construire (agence La Figure), le dossier de consultation des entreprises finalisé est mis en ligne pour des travaux à venir au second trimestre 2024.



En attendant, nous continuons l'aménagement paysager. Le 15 mars, épaulés par les agents des Espaces verts et du Patrimoine, et Caroline Pequiman, de l'atelier *Les Jeunes pousses de la brousse*, des élèves de 3 à 6 ans de l'école Paul-Signac ont planté une jolie cabane en osier vivant. Les enfants reviendront en juin pour inaugurer la cabane-qui-pousse.

LE JARDIN DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE-DUPUY, ODEUR DU TEMPS

Jardin d'agrément, de senteurs et d'ombrage, potager, aire de jeu polyvalente, de stimulation cognitive... En coréalisation avec les résidents, consultés sur leurs besoins et leurs envies, et les jardiniers des Espaces verts de la Ville, le projet, écrit par l'atelier *Tilia*, est presque prêt. Il sera présenté à la rentrée de septembre aux résidents, pour des travaux qui sont prévus début 2025.

Pour ne pas trop les faire languir, des travaux d'aménagement sont prévus devant la résidence avant l'été, ce qui leur permettra de jardiner en toute quiétude, avec, notamment, des voiles d'ombrage et des jardinières à leur portée.

EN CAS D'EXPOSITION

- En cas de signes d'urgence vitale (*détresse respiratoire, réaction allergique grave...*) : appeler le 15 ou le 112.
- En cas d'autres symptômes (*rougeur, démangeaisons...*) : appeler un centre antipoison ou consultez un médecin.
- En cas de suspicion d'exposition : prendre une douche et changer de vêtements.
- Si des animaux sont touchés, consulter un vétérinaire ou appeler un centre antipoison le plus rapidement possible, car il s'agit d'une urgence et le pronostic vital peut être engagé. Selon la sévérité des signes cliniques, le vétérinaire fera un traitement symptomatique dont les objectifs sont la lutte contre l'inflammation, la douleur et les surinfections possibles.



CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN : ELLES ONT FAIT DES COCONS PARTOUT !



Cette larve est pondue sur les aiguilles de pins par un papillon de nuit, *Thaumetopoea pityocampa*. Elle se développe dans les pins noirs d'Autriche, Laricio, Salzman, de Monterey, d'Alep, rarement dans les cèdres. Elle dévore les aiguilles la nuit et s'abrite dans des cocons. Les arbres résistent en général à

sa dévoration mais les humains et les animaux peuvent être victimes de ses poils urticants. Il vaut mieux bien la connaître pour s'en protéger.

Conséquence du réchauffement climatique, le domaine de la chenille s'étend au nord et en altitude.

À Dinard, sur le domaine public, la Ville fait appel à une entreprise qui équipe les pins de pièges à collier, dès novembre. Ces sacs contiennent de la terre, dans laquelle les chenilles s'enfouissent, guidées par une goulotte et un tuyau, comme elles s'enfouiraient dans le sol. Cet hiver, la société *Hynera*, prestataire de la ville, est venue trois fois vérifier leur bon fonctionnement. Fin mars-début avril, tous les sacs sont changés afin de récupérer et de détruire le plus de chenilles possible.

Les cocons sont enlevés soit à l'échenilloir (*sécateur sur perche*), soit en grim pant dans les arbres atteints. Pour le seul parc de Saint-Alexandre, plus de 60 nids ont été enlevés cet hiver. Les cocons doivent être mis dans des sacs poubelle doublés et incinérés. Même vides, ils restent urticants.

Du fait d'un hiver assez doux, nous pouvons connaître plusieurs descentes de chenilles processionnaires.

Entre janvier et mai, en fonction des régions et des aléas

climatiques, les chenilles quittent le nid pour s'enfouir sous terre : c'est la procession de nymphose, phase de croissance entre la chenille et le papillon, en vol entre juin et août. C'est pendant cette période que les chenilles sont plus dangereuses pour l'homme et les animaux car elles sont au niveau du sol. Les descentes sont les plus massives en mars-avril pour le nord de la France.

Les risques

Chez les personnes, des atteintes de la peau, éruptions avec démangeaisons, inflammations des voies respiratoires et des yeux. **Chez les animaux**, inflammation de la langue, salivation excessive, nécrose, vomissement, atteinte oculaire, irritation des voies respiratoires

Comment se protéger, entre janvier et mai

- Ne pas tenter de se débarrasser de chenilles sans équipement de protection adapté (masques, gants, lunettes).
- Les chiens et les chats doivent être isolés des zones de circulation et d'enfouissement aux abords des pins.
- Ne pas toucher les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid et garder les enfants éloignés.

Si la Ville fait tout de son côté pour protéger la population, elle ne peut qu'inciter les habitants concernés par la processionnaire du pin à équiper ou faire équiper leurs pins de pièges à collier dès l'automne et à faire enlever les cocons le plus tôt possible, avant que les chenilles ne deviennent urticantes, par des professionnels.

Nous reviendrons sur le sujet dans les prochains mois si nous devons prendre un arrêté, comme d'autres villes le font, afin d'encadrer la lutte sur le domaine privé.

Les mésanges et les chauve-souris sont nos alliées, les unes mangent les larves, les autres mangent les papillons.

Pour en savoir plus et ne pas les confondre avec d'autres chenilles inoffensives : chenille-risque.info > [comment-reconnaitre-les-chenilles-proceSSIONNAIRES](#)

LES TRANSITIONS aux quatre coins de la ville

« Lutter contre le réchauffement climatique nous amène certainement à modifier notre façon d’habiter la ville et ses espaces. Les sujets sont nombreux et complexes, notre Municipalité fait le choix d’avancer pas à pas sur différents fronts : végétalisation, préservation de la biodiversité et mobilités sont au cœur de notre projet », Nolwenn Guillou, 1^{ère} adjointe.

VÉGÉTALISATION DE LA COUR : MIEUX VIVRE DANS NOS ÉCOLES

Grâce au nouveau budget alloué depuis trois ans en faveur des actions transitions destinées aux élèves, chaque école de Dinard est aujourd’hui lancée dans la réalisation de jardins pédagogiques. Ces actions permettent aux petits et grands de découvrir les bienfaits de l’école dehors, du jardinage et de l’émerveillement à la nature.

Pour accélérer cette dynamique et donner un cadre encore plus naturel à nos enfants, notre municipalité, avec les équipes pédagogiques, engage la végétalisation de ses cours d’écoles.

Cette démarche répond à différents enjeux :

- > Intégrer la biodiversité à l’intérieur de l’école et permettre aux enfants de renouer avec la nature au quotidien (*l’observation, la connaissance et la préservation*) ;
- > Proposer aux élèves et adultes des écoles un espace plus confortable face à des températures qui augmentent, résilience et adaptation au changement climatique ;
- > Infiltrer les eaux de pluie directement dans le sol pour ne pas engorger le réseau d’eaux pluviales et rendre l’eau à la terre et aux nappes ;
- > Définir de nouveaux usages de la cour d’école : répartition de l’espace, mixité et création d’aménagements permettant de répondre aux attentes diverses de chaque enfant (*jeux individuels ou collectifs, espace calme ou d’activité, etc.*).

En 2024, c’est l’école Alain Colas qui verra sa cour se transformer durant les vacances d’été afin d’accueillir des aménagements végétalisés et naturels plus importants. Ce projet permettra de continuer les nombreuses actions portées

par les enfants des classes de l’école Alain Colas sur le champ des transitions.

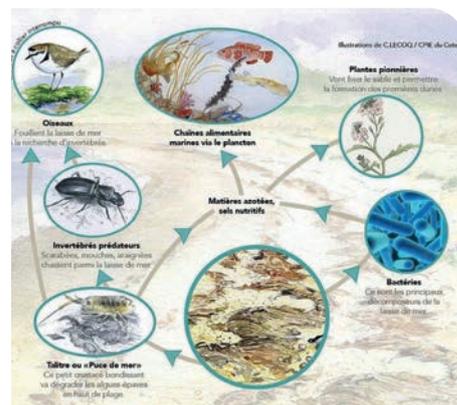
Une réflexion similaire sera conduite pour nos autres sites scolaires, en concertation avec l’ensemble de la communauté éducative.

PRÉSERVATION DE LA LAISSE DE MER

Les laines de mer sont composées essentiellement de débris naturels et humains déposés par la mer et qui s’accumulent sur la plage au fil des marées. Ces débris peuvent être d’origine naturelle (*algues, bois, œufs de sèche, carcasse de crabes, etc.*) ou d’origine humaine (*bouteilles plastique, canette en aluminium, morceaux de filets de pêche, etc.*).

Vecteur de biodiversité : Les laines de mer sont la base de la chaîne alimentaire de l’écosystème de la plage. Elles contiennent notamment des bactéries qui nourrissent la

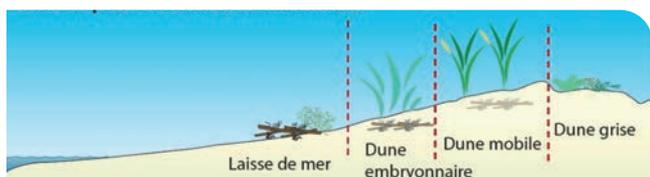
plage en transformant la matière organique. De nombreuses petites bêtes profitent de cet espace qui leur apporte nourriture et protection, comme les puces de mer ou les crabes. Les restes des



L'écosystème de la laisse de mer
Source © rivagepropre.com

grandes marées peuvent même servir de lieu de nidification pour certaines espèces d'oiseaux (*par exemple pour le gravelot à collier interrompu*). Elles sont donc naturelles et non de la pollution.

Rempart face à l'érosion des plages : Par ailleurs, les lisses de mer piègent le sable, font barrage contre les vagues et freinent le vent au sol lors des tempêtes. C'est une **protection naturelle contre l'érosion**, elles favorisent la conservation des dunes et stabilisent le trait de côte, enjeu prépondérant sur notre littoral.



Formation d'un cordon dunaire favorisé par la laisse de mer

Source © Natura 2000 - Côte de Granit rose - Sept-Iles

Siège des déchets venus de la mer : Lorsque des déchets produits par l'Homme se retrouvent dans le milieu naturel (*à terre comme en mer*), ils sont rapportés sur les plages par le réseau d'eaux pluviales et les courants marins, se retrouvant ainsi dans les lisses de mer. Le nettoyage mécanique avec les cribluses permet d'enlever les déchets et rend les plages plus « propres ». Mais il détruit également la laisse de mer, mettant alors en danger l'écosystème entier. Une plage « propre » n'est alors pas une plage « vivante » ! Il convient de pratiquer un ramassage sélectif, manuel, afin de laisser les déchets naturels et ne ramasser que les déchets d'origine humaine.

C'est pourquoi, depuis de nombreuses années déjà, la Ville de Dinard est engagée dans la préservation de son écosystème



littoral et de ses plages. Par le biais de la campagne « La mer commence ici » portée par CŒUR Émeraude, la Ville de Dinard a installé près de **150 macarons à proximité des avaloirs d'eaux pluviales pour rappeler qu'un déchet, liquide ou solide, jeté dans les avaloirs d'eaux pluviales est un déchet retrouvé sur la plage ou en mer !**

Par ailleurs, en saison estivale, les agents du service bains-plages sont au chevet des lisses de mer sur les plages dinardaises. Chaque matin, les plages sont nettoyées à la main afin de préserver l'écosystème et ne ramasser que les déchets d'origine humaine. La cribluse est utilisée de façon très ponctuelle, sans extraction des lisses de mer qui sont redonnées à l'océan. Pendant la saison 2023, la cribluse est intervenue : plage du Port-Blanc > 4 passages, plage de Saint Énogat > 5 passages, plage du Prieuré > 9 passages, plage de l'Écluse > 19 passages.

Cette année, une expérimentation est lancée sur deux de ces plages afin d'observer tous les bénéfices de cette laisse de mer. Ainsi, la plage de Port-Blanc et l'extrémité est de la plage du Prieuré vont tester un non ramassage mécanique intégral de la laisse de mer afin de préserver les espèces qui y siègent. Seul le nettoyage manuel par les agents y sera opéré. Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan Local de la Biodiversité porté par la Communauté de Communes Côte d'Émeraude et signé par la Ville de Dinard. En outre, les élèves des écoles de Dinard, engagés dans le cadre d'une Aire Marine Éducative, disposeront alors d'un cadre privilégié d'étude et de suivi de cette biodiversité exceptionnelle.

MAI À VÉLO

Cette année à nouveau, le mois de mai sera placé sous le signe de la petite reine. Le samedi 25 mai prochain, la Ville de Dinard et l'association *Dinard Émeraude à Vélo* vous convient à venir faire votre marché à vélo. Au programme : des animations diverses sous le signe des mobilités actives ainsi que la possibilité de faire



marquer gratuitement son vélo. Et pour celles et ceux qui le souhaitent, laissez aller libre cours à votre imagination en venant en vélo décoré. L'association offrira une crêpe à chaque participant ainsi qu'un cadeau pour tous les vélos décorés.

Par ailleurs, la ville continue sa mutation pour accueillir plus favorablement les cyclistes. Outre les projets d'aménagements structurants, la municipalité déploie des solutions de parkings pour les vélos. 40 nouveaux arceaux (*soit 80 places*) ont été posés en 2023, 60 supplémentaires sont programmés pour 2024 et 100 courant 2025.

Pour soutenir le tourisme responsable, la Ville de Dinard expérimentera également à partir de la fin du mois de mai un box individuel, autonome, connecté et sécurisé pour les vélos sur le parking Raphaël Veil. Pour un tarif de 1 € les 24 h et 5 € la semaine, l'usager pourra y stationner son vélo en toute sécurité dans un de ces box « *filao* » de l'entreprise la *Ruche à Vélos*. Cette solution permettra aux cyclotouristes, et plus particulièrement à ceux voyageant en itinérance avec leurs effets personnels, de stationner sans crainte dans un parking sécurisé.

AU CŒUR DU PROJET JEUNESSE : l'expression sous toutes ses formes

« Donner les moyens à notre jeunesse de s'exprimer est un objectif prioritaire de notre politique. Qu'elle soit orale ou artistique, l'expression est un levier fort pour développer chez nos jeunes l'esprit critique, la créativité, la compréhension de l'avis d'autrui et donc le "savoir vivre ensemble" », Nolwenn Guillou, 1^{ère} adjointe.

© DR

EN JANVIER 2024, DINARD LABÉLISÉE « VILLE 100% ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE »

Ce label est attribué pour cinq années sur avis du Rectorat et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Il distingue les collectivités engagées dans un projet visant le bénéfice d'une Éducation artistique et culturelle de qualité pour 100 % des jeunes de leur territoire.

Forte de nombreuses actions déjà menées sur le patrimoine, notre Municipalité a fait le choix depuis trois ans de s'ouvrir à tous les domaines artistiques en alliant rencontres avec les artistes, acquisition de connaissances et pratique artistique. C'est ce qui a permis à Dinard d'obtenir ce label, rejoignant ainsi les cinq collectivités bretonnes à qui il avait jusque là été décerné (Rennes, Quimper, Lorient, Saint-Brieuc et Guingamp).

S'appuyer sur notre politique culturelle

Les nombreux événements culturels de la ville sont prétextes à enrichir le bagage artistique des jeunes.

Depuis trois ans, nous développons des propositions qui



permettent aux élèves non seulement de découvrir des œuvres mais aussi d'aller à la rencontre des métiers qui y sont liés. C'est en ce sens qu'en

2021, notre Municipalité a par exemple permis à des élèves du collège le Bocage de mettre en place le projet « Des coulisses à la scène ». Il consistait à découvrir la création artistique dans sa globalité, en montrant les coulisses des différentes phases création et en rencontrant les professionnels qui travaillent avec les artistes. Les élèves présentaient leur travail de production (interview, photo, vidéo...) à l'oral du diplôme national du brevet (DNB). Grâce au soutien de la ville, ils ont assisté à 3 spectacles (concert d'Irma, pièce de théâtre « Potiche », concert de Chien Noir). Ils ont interviewé la chanteuse Irma et son ingénieur du son, la compagnie théâtrale Farce Bleue, les techniciens du Palais des Arts et du Festival et le chanteur Chien Noir.

D'autres événements réguliers tels que le Dinard Festival du Film Britannique & Irlandais sont également enrichis aujourd'hui d'ateliers permettant de comprendre les métiers du son ou de l'image (réalisations de courts métrages par exemple). Lors de la dernière édition, ce sont 10 000 scolaires qui ont pu fréquenter le festival.



© Archives Municipales



© Service Patrimoine

Mettre en œuvre l'EAC, une démarche résolument partenariale

Notre ville a aussi la chance de pouvoir compter sur de nombreux partenaires.

Les écoles : depuis trois ans maintenant, une nouvelle ligne budgétaire a été créée pour permettre à toutes les équipes enseignantes de construire un réel projet autour de l'EAC (17 € par élève). C'est ainsi qu'ont pu naître des projets dans de nombreuses classes.

Cette politique est volontairement développée sur tous les temps de l'enfant et du jeune : financement d'interventions sur la pause de midi et mise en place de projets artistiques dans nos accueils de loisirs et de jeunes.

Les associations : partenaire indispensable de nos actions, le monde associatif offre une palette de propositions que nous soutenons et développons.

Un exemple avec l'école de musique Maurice Ravel : les élèves de l'école Debussy ont bénéficié cette année de l'intervention de l'école de musique qui leur a permis d'aller à la découverte des instruments (*leur famille, leur histoire, leur évolution*). Ces

séances seront mises à profit au travers de la construction d'un spectacle de jazz qui sera donné par les élèves le 13 juin, accompagné du Big Band de l'école de musique.



© DR

L'EAC à tous les âges et dans tous les lieux

Il n'y a pas d'âge pour apprendre... notre politique s'adresse donc à tous les publics, depuis la crèche jusqu'à la résidence autonomie, favorisant les pratiques intergénérationnelles sources de lien et de transmission.



© DR

Nous ne nous arrêtons pas non plus aux murs des salles de spectacle. L'EAC se pratique hors les murs comme par exemple une programmation dans le parc de Saint-Alexandre. Depuis l'opéra jusqu'à des pièces de théâtre tous publics, l'art se joue en extérieur et en convivialité. Une surprise s'y jouera d'ailleurs le 10 juillet prochain.

L'EXPRESSION AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

Depuis plusieurs semaines maintenant, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), accompagnés

de 7 adolescents âgés de 18 et 20 ans qui pratiquent le théâtre depuis plusieurs années, travaillent d'arrache-pied pour préparer leur action de fin de mandature. Il s'agit d'une représentation de la pièce *Pinocchio* de Joël Pommerat dont le profit sera reversé à l'association *Incontinentia Pigmenti*, association qui accompagne les familles et la recherche sur cette maladie qui touche le système nerveux central.

Sur une mise en scène de **Kenzo Saïdi Bourgeois**, lui-même membre du CMJ, tous assureront les différents rôles de la

pièce ainsi que la gestion des changements de décors, de costumes, de la billetterie mais aussi de l'organisation du temps convivial en fin de représentation.

Les répétitions s'enchaînent et s'accroissent en vue de ce grand moment qui se tiendra le **6 juillet 2024 à 20 h à l'Auditorium Stephan Bouttet**.

Informations et billetterie en ligne sur www.ville-dinard.fr



PREMIÈRES JOUTES ORATOIRES DINARDAISES : EXPRESSION ORALE - EXPRESSION LIBRE

Tout au long de leur parcours scolaire ou professionnel, les jeunes sont exposés à des situations orales au travers desquelles ils doivent, au-delà d'une simple présentation, exposer, argumenter, débattre. Les grands rendez-vous de leurs parcours en sont des exemples : oraux lors des épreuves nationales, entretiens de stage, entretiens professionnels.

Notre Municipalité a à cœur de les accompagner et les soutenir dans la préparation de ces étapes importantes.

Accompagnée de la Compagnie *Farce Bleue*, des cycles de 5 séances financés par la collectivité ont déjà été proposées à différents établissements accueillant des jeunes de 10 à 26 ans.

Celles et ceux qui le souhaiteront pourront mettre à profit ces séances lors de joutes oratoires qui seront organisées le 22 juin 2024 en soirée au Balneum. Ces joutes sont ouvertes à tous, pour y participer ou juste y assister.



Pour les inscrits, une séance préparatoire également financée par la ville sera proposée en amont de l'événement les **samedis 8 et 22 juin de 14 h à 18 h** avec la Compagnie *Farce Bleue*.

Renseignements/Inscriptions avant le 1^{er} juin :

Le Spot, 2 rue de la Saudrais
animation.jeunesse@ville-dinard.fr
 02 56 27 85 44



© Pierrick Contin

En cette année sportive, Dinard Off Course et le Challenge Ludovic Martin font plus que jamais écho aux valeurs de l'olympisme : amitié, respect et excellence. Sans oublier les équipements sportifs valorisés et améliorés constamment par les agents de la ville avec créativité et ingéniosité.

4^E ÉDITION DE DINARD OF COURSE : UNE PARTICIPATION RECORD !

Le vendredi 29 mars, 1 200 élèves des collèges Le Bocage et Sainte-Marie ont participé pour la seconde fois à Dinard Off Course spéciale collégiens et ont parcouru une boucle de 4 km au sein du centre-ville avant d'être accueillis par les bénévoles qui ont distribué des cadeaux offerts par les partenaires.

Le lendemain, 2 400 coureurs et marcheurs se sont retrouvés sur la plage pour découvrir les boucles de 4 km, 7,5 km ou 12 km (*chronométrée*) alors qu'ils étaient 1 500 en 2023 !

Les départs étaient donnés par Jean-Michel Ferron, Directeur des courses, et Tom Reux, athlète multimédaillé au lancer de disque.

Cette année, 5 enfants en situation de mobilité réduite ont participé à la boucle de 12 km portés en joëlette et 21 gendarmes du grand ouest s'y sont associés pour rendre hommage au colonel Arnaud Beltrame, décédé en 2018 lors de la prise d'otages du Super U de Trèbes.

Les lauréats ont ensuite rejoint Arnaud Salmon, Maire de Dinard, et les partenaires sur le podium pour la remise des prix tandis que Nicolle Beltrame, maman du gendarme, a remis le prix du « Challenge Arnaud Beltrame » à l'officier ayant réalisé le meilleur temps.

Ensuite, le Maire, entouré du Conseil municipal, des représentants des partenaires et des gendarmes, a remis à titre posthume la médaille d'honneur de la Ville de Dinard à Arnaud Beltrame.

Merci à nos partenaires :





© Pierrick Contin

Classements > 12 km :
Féminin : 1 - Jade Dandin : 1 h et 49 sec / 2 - Anais Bouvet : 1 h 3 min et 33 sec / 3 - Solène Chauvet : 1 h 4 min et 40 sec - **Masculin :** 1 - Sébastien Decaux : 52 min et 53 sec (*vainqueur des éditions 2021 et 2022 !*) / 2 - Mathieu Caudan : 52 min et 58 sec / 3 - Mehdi Naciri : 54 min et 10 sec - **Challenge Arnaud Beltrame :** 1 - Mehdi Naciri : 54 min et 10 sec / 2 - Nicolas Piederrriere : 56 min et 37 sec / 3 - Jeremy Garcia : 59 min et 37 sec

CHALLENGE LUDOVIC MARTIN : RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 15 JUIN



© Mathieu Cotinaux

Ce challenge rendra hommage à Ludovic Martin, sapeur-pompier volontaire à Dinard et engagé à la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris (CS Bitché), décédé le 17 novembre 2007 en luttant contre un incendie.

Sportif généreux et passionné, Ludovic était aimé de tous. En sa mémoire, cette initiative est renouvelée chaque année avec le soutien de la ville de Dinard, de l'amicale des pompiers de Dinard et de nombreux partenaires privés.

Ce grand raid aventure proposera de multiples épreuves : nage, course à pied, kayak, obstacles.

Départ de la course à 14 h 30 - Parc de Port-Breton
Inscriptions : www.challengeludovicmartin.com



Arnaud Salmon a tenu à encourager les agents de la ville, avant leur départ dans différentes catégories de la Dinard Off Course !

© DR

NOS AGENTS ONT DU TALENT : AU SERVICE DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Les agents du service des sports valorisent et améliorent constamment nos équipements sportifs, transformant certains espaces avec créativité et ingéniosité.

© Aurélien Rudowski



Jean-Marc Henderson, Alexandre Jaumet, Richard Berthelin, Christophe Meron, Rudy Goudey (absents sur la photo : Sylvain Bidon, Stephane De la Fuente)

L'un des exemples de ce type de travaux en régie se situe au COSEC, où le mur d'escalade a été entièrement rénové fin 2022. Et à l'initiative de cette rénovation intégrale, on trouve... les agents du service des sports. Face à des dommages potentiellement dangereux et à l'usure des matériaux, les agents ont en effet réhabilité l'intégralité de la Surface Artificielle d'Escalade (SAE). Cette opération a nécessité le démontage des prises, leur nettoyage approfondi, et l'installation de nouvelles sections en bois. L'ensemble a été totalement repeint, et des prises diversifiées, qui permettent d'enrichir l'expérience des grimpeurs, ont été installées par les agents. Ce travail méticuleux a non seulement sécurisé et amélioré le mur d'escalade, mais également permis à la ville d'économiser près de 60 000 € d'interventions extérieures, grâce à l'efficacité et au talent des agents impliqués.



© DR

Christophe décore les murs des vestiaires de la piscine

Parallèlement, la piscine municipale a également bénéficié de travaux, durant sa fermeture hivernale. Sous la houlette de Christophe, Mathieu et Marcel, maîtres-nageurs de leur État mais également bricoleurs émérites, des espaces ont été transformés pour offrir un nouveau lieu de détente. L'ancienne pataugeoire a cédé la place à un espace de relaxation avec vue imprenable sur la mer et la plage de l'Écluse, espace agrémenté de transats invitant au repos et à la contemplation. Remplacement de carrelage, et lasure de l'espace jacuzzi ont également été au programme. Christophe a sorti ses pinceaux pour décorer les murs des vestiaires collectifs de fresques colorées, apportant une touche de gaieté appréciée tant par les enfants que par les adultes.

D'autres agents, tels que Bertrand et Denis, ont œuvré à l'entretien des systèmes essentiels comme la chaufferie, assurant le bon fonctionnement de l'ensemble des installations.

Ces initiatives et ces interventions, souvent invisibles pour le grand public, sont primordiales et améliorent l'expérience des différents usagers. Elles témoignent de la passion et du dévouement des agents communaux. Plus que jamais, nos agents ont du talent !

DINARD RÉNOVÉE, c'est aussi grâce à vous

Ce début d'année a été riche en travaux, engendrant des difficultés de circulation. Ces interventions n'en demeurent pas moins indispensables pour procéder à la rénovation de notre patrimoine. Merci donc à tous les Dinardais et spécialement aux commerçants pour leur compréhension, durant ces derniers mois... et les mois à venir !

MODIFICATION DU SENS DE CIRCULATION DANS LA RUE DU PORT-BLANC



En novembre 2023, afin d'améliorer la sécurité des usagers de la rue du Port-Blanc, les services municipaux ont modifié à titre d'expérimentation les conditions de circulation de cette voie (de l'ouest vers l'est).

Le 20 février dernier, lors d'une réunion publique au Palais des Arts et du Festival, le Maire Arnaud Salmon et les services techniques de la ville ont fait le point avec les habitants. Les échanges avec les riverains, fructueux, ont permis de tirer le bilan de l'opération. Il s'avère que ce dernier est contrasté.

Ainsi, mi-avril, le sens de circulation de la rue du Port-Blanc a retrouvé sa situation initiale (de l'est vers l'ouest) et cette dernière a été aménagée afin de réduire le trafic de transit, la vitesse des véhicules et pour faciliter les mobilités douces :

- > Installation de nouveaux stops aux intersections du chemin

du Tertre Mignon et de la rue des Ouches ;

- > Des potelets en bois pour délimiter la zone piétonne sécurisée entre les chemins du Tertre Mignon et des Houles ;
- > Le marquage au sol des stationnements et du cheminement des piétons a été adapté.

Les aménagements ont été réalisés en régie.

TRAVAUX SUR L'AVENUE EDOUARD VII ET SES ABORDS

Des travaux d'effacement des réseaux aériens et de rénovation du réseau de gaz, entre la rue du Paradou et la rue de la Vallée ainsi que sur les voies adjacentes, ont débuté le 26 février et se termineront au 15 juin. Ils se poursuivront dans le haut du boulevard à l'automne.

Un plan de circulation est mis en œuvre le temps des travaux, ces rues étant fermées à la circulation à l'exception des riverains.



Montant des travaux (hors gaz) > 688 000 € TTC
dont 60 % pris en charge par la ville.

Réalisation > Entreprises Allez et SMPT

BOULEVARD LHOTELIER : L'ENTREPRISE EVEN A TERMINÉ LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Ce chantier, situé entre l'avenue Edouard VII et la rue de Saint-Énogat, a débuté début mars dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement : les opérations consistaient à séparer le réseau des eaux usées du réseau des eaux pluviales afin de prévenir du déversement des effluents dans le milieu naturel (la mer) et ainsi garantir une eau de baignade de qualité sur la commune, mais aussi celles environnantes. En parallèle, les branchements plombs d'alimentation en eau potable ont été repris par l'entreprise.

Dans le cadre du plan Marshall de la voirie, à l'instar de ce qui a été fait sur la section sud du boulevard en 2023, des travaux de requalification des revêtements et des bordures sont prévus à l'automne de cette année.



Coût > 425 000 € HT (200 mètres linéaires)
> Participation de l'Agence de l'Eau à hauteur de 45 000 € HT.

RUE ET PARKING VERNEY : LE CHANTIER SERA TERMINÉ POUR LA SAISON ESTIVALE

Mi-avril, un enrobé a été mis en œuvre dans la rue Yves Verney. Le 14 mai, la circulation basculera sur la partie basse (devant les terrasses) afin de permettre les travaux de réfection du parking de l'esplanade dans sa partie intermédiaire.

L'hydro-décapsulation du revêtement de chaussée de la rue Yves



Verney et du parking, pour leur donner une teinte claire, est programmé courant du mois de juin (pour la partie basse et pour la partie intermédiaire). Il est également prévu avant fin juin une réfection du parking en partie haute (devant l'office de tourisme). À cet effet, la circulation sera interdite le temps de ces travaux sur le tronçon Maréchal Joffre / République.

Réalisation : Entreprise Eurovia
Coût > 1 100 000 € TTC

REQUALIFICATION DE L'AVENUE EDOUARD VII ET DE LA RUE GARDINER :

Fin mars, lors d'une réunion publique qui s'est tenue au Palais des Arts et du Festival, Arnaud Salmon, Maire de Dinard, et Vincent Aubry, Directeur du pôle Territoire, ont présenté les aménagements envisagés ainsi que le calendrier des travaux.

L'étude, réalisée par l'agence de paysage *Univers* et le bureau d'étude *Okaré*, conclut sur deux points :

- > La voirie, dense, est globalement étroite. Cela constitue une difficulté pour la circulation de l'ensemble des usagers et contraint à des options de partage de la voirie.
- > Actuellement, les circulations à double-sens contraignent d'allouer la majorité de l'espace (> 50 %) à la voiture au détriment des modes doux.

En conséquence, l'avenue Edouard VII passera en sens unique dans le sens Lhotelier / République tandis que le tronçon Lhotelier / Starnberg restera en double sens. La rue Gardiner conservera son sens actuel de circulation. Ces deux voies accueilleront des pistes cyclables, des trottoirs traversants et seront végétalisées : 171 nouveaux arbres d'alignement seront plantés, en lieu et place des 80 sujets existants dont l'état sanitaire et le système racinaire n'est plus compatible avec les contraintes de la voirie.



> Les travaux de ces aménagements débuteront au premier semestre 2025 pour se terminer courant 2026.

TOILETTES AUTOMATIQUES SUR LA DIGUE DE L'ÉCLUSE

L'agence Gouronnec, architecte à Saint-Lunaire, a été missionnée pour étudier la modernisation des toilettes de l'Écluse. Les WC hommes, actuellement en bout d'une coursive à caractère technique, seront ramenés à côté des WC femmes, dans un ensemble rénové en lieu et place du local bains-plages. Ce dernier sera déplacé dans des locaux promenade Picasso. La livraison des travaux est prévue pour 2025.

TRAVAUX EN RÉGIE : NOS AGENTS ONT DU TALENT !

De février à avril, les couvreurs municipaux sont intervenus sur la toiture du bâtiment abritant le service d'État-civil situé rue Dumont.

Âgée d'au moins 50 ans, cette toiture quatre faces de 210 m² nécessitait d'être entièrement reprise tout en respectant les normes environnementales actuelles. Les agents ont donc isolé les combles, installé des trappes de désenfumage et un pare-pluie.

Sept tonnes d'ardoises naturelles ont ensuite été installées et la toiture accueille maintenant les épis, également produits en régie, à ses deux extrémités.



Coût > 21 413 € TTC (Hors main d'œuvre)

En mars, menuisiers, électriciens, maçons et peintres municipaux sont intervenus dans les anciennes archives municipales situées au sous-sol de la mairie afin d'améliorer



les conditions de travail du service entretien. Ces locaux accueillent dorénavant leurs vestiaires et des locaux spécifiques de stockage, aux normes, ont pu être dégagés pour les produits d'entretiens.

Coût > 4 104 € TTC (Hors main d'œuvre)

De même, les équipes de la régie des bâtiments communaux ont créé un nouveau bureau au rez-de-chaussée du bâtiment des droits de place. Une chape en béton remplace maintenant l'ancien parquet qui était très détérioré. Les murs et le faux plafond ont été isolés et les éclairages sont maintenant équipés de lampes led.

Ces travaux s'inscrivent dans la démarche de modernisation du service des parkings municipaux. Ils permettront la supervision des installations et un meilleur accueil du public.



Coût : 7 748 € TTC (Hors main d'œuvre)

DINARD SE PRÉPARE À LA SAISON ESTIVALE !

Un grand merci aux maçons municipaux qui ont remplacé du carrelage sur la digue de l'Écluse avant d'intervenir sur la promenade du Clair de Lune, à la pointe du Moulinet !



RÉVISION DU Plan Local d'Urbanisme

Après plusieurs mois de travail sur les outils réglementaires et leurs enjeux, les principales règles du projet de règlement révisé ont été présentées aux Dinardais le 20 mars dans le cadre d'une dernière journée de concertation avant l'arrêt du projet en Conseil municipal.

© Richard Vito

UNE JOURNÉE DE CONCERTATION QUI S'EST DÉROULÉE EN DEUX TEMPS :

En mairie, à partir de 14 heures, les Dinardais qui le souhaitaient ont pu venir consulter librement en salle du conseil municipal :

> **les principales règles** concernant l'affectation future des quartiers (*vocation résidentielle, commerciale,...*) et les destinations autorisées des constructions, les caractéristiques urbaines, architecturales, naturelles et paysagères à prendre en compte.

> **les secteurs de la ville amenés à évoluer** faisant l'objet d'opérations d'aménagement et de programmation.

Une soixantaine de personnes se sont présentées pour prendre connaissance des documents mis en consultation, et cinq porteurs de projet (*particuliers, entrepreneur et institutionnel*) ont pu faire étudier la faisabilité de leur proposition, au regard des règles du futur PLU, de travaux et aménagements projetés à moyen/long terme.

Au Balneum, la réunion publique a réuni une cinquantaine de personnes. Lors de cette présentation, le Maire a rappelé les objectifs qui ont motivé le Conseil municipal à s'engager dans ce travail de réactualisation du PLU. À la suite de cette introduction, Gunevel Pédron (*de la Boîte de l'Espace, qui accompagne la Commune dans la révision du PLU*) a présenté le déroulé des études engagées, le travail réalisé et les prochaines étapes à venir. Les participants ont pu s'exprimer et les échanges ont permis de répondre aux différentes questions et de recueillir les remarques et suggestions du public.

Cette réunion du 20 mars dernier a mis fin à la 1^{ère} phase de concertation du PLU qui s'est composée d'ateliers avec les professionnels (*commerçants, entreprises, architectes, aménageurs, promoteurs,...*) et de réunions publiques avec les particuliers.

L'arrêt du projet est prévu avant l'été lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

RAPPEL : AUX ARBRES CITOYENS !



L'appel à manifestation pour la protection des arbres lancé par la Ville est toujours en cours. Chaque habitant, propriétaire d'un ou de plusieurs arbres qu'il estime remarquable(s) peut proposer leur protection au Plan Local d'Urbanisme (PLU), du fait de leur dimension, de leur âge, de leur aspect esthétique et même historique.

> Questionnaire de recensement en scannant ce QR Code >
Des questionnaires papiers sont aussi disponibles à l'accueil de la Mairie



Pour plus de renseignement : revision-plu@ville-dinard.fr

EXPRESSIONS politiques

© Richard Vito

Dinard rénoverée, Dinard embellie, Dinard vivante toute l'année : c'est une réalité n'en déplaise aux grincheux !

Après avoir instauré une charte des terrasses, en collaboration avec les commerçants, qui a grandement participé à l'embellissement de notre ville, nous avons promis de rénover Verney afin d'offrir un espace public adapté à toutes ces nouvelles règles. C'est chose faite et, même si le décapage destiné à révéler la couleur finale (identique au Boulevard Féart) et l'ensemble des aménagements paysagers seront terminés dans le courant du mois de juin, le site recueille déjà l'aval des habitants et des touristes. Espaces publics redynamisés, espaces publics réinvestis, l'avenir des villes passe obligatoirement par la modernisation de ces derniers. En offrant une place plus importante pour les déplacements piétons, notamment, Verney revit, Verney s'anime. Un grand merci aux commerçants, aux entreprises et aux services pour leur professionnalisme et leur patience. Les travaux ne sont jamais une mince affaire et font parfois, nous le comprenons parfaitement, grincer des dents. Mais à l'orée de cette saison estivale, nous avons hâte que vous puissiez profiter pleinement et vous approprier ce cœur de ville rénové. Les travaux du plan Marshall dans toutes les rues concernées, continueront, bien évidemment, après la pause estivale, comme nous nous y sommes engagés.

Si la vitalité d'une ville passe par l'aménagement urbain, elle est indissociable d'une vie culturelle riche et dynamique. La grande exposition proposée cet été, « Elizabeth et Gérard Garouste, l'art

à la Source », partagée entre le Palais des Arts et la majestueuse Villa "Les Roches Brunes", s'inscrit dans cette politique lancée depuis 2020. Après une saison culturelle annuelle couronnée de succès puisque quasiment tous les spectacles proposés l'ont été à guichet fermé, après l'instauration de la gratuité pour toutes et tous de la Médiathèque L'ourse, nous accélérons encore en été ! Le retour de la tradition des grandes expositions dinardaises s'accompagne aussi du retour, à Dinard, de l'association « La Source Garouste Hermine », présidée par Henri Jobbé Duval. Cette association née en 2012 à l'initiative de Sylvie Mallet alors Maire de notre ville, revient s'installer après une longue absence. Offrant aux jeunes et aux enfants en difficulté un accès à l'art sous toutes ses formes, nous ne pouvons que nous réjouir de pouvoir l'accueillir à nouveau mais surtout remercier ses membres du travail formidable qu'ils effectueront tout au long de l'année à nos côtés. Là encore, le laïus « culture pour toutes et tous, toute l'année » trouve son sens !

S'il fallait résumer notre engagement en une phrase : vous nous avez élus pour agir, et nous n'aurons de cesse de le faire, pour vous et pour Dinard, contre vents et marées !

Très belle saison 2024 à toutes et tous.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Arnaud Salmon, profession : Candidat !

Deux ans avant les prochaines élections municipales, le Maire de Dinard a donné deux pages-programme à la presse dans lesquelles il se déclare candidat pour 2026. Il gagne ainsi la médaille d'or du maire en place le plus pressé de se relancer dans une campagne électorale. Il faut dire qu'Arnaud Salmon a été bien meilleur jusqu'ici en tant que candidat qu'en tant que Maire !

Au printemps 2020, pendant que ses collègues faisaient tourner la mairie pendant le COVID en l'absence des fonctionnaires municipaux, il se consacrait à sa candidature et parvenait à force de démarchages à refaire son retard du premier tour et à s'imposer sur la ligne. Avec notamment cinq promesses majeures :

1. Déplacer et intercommunaliser la piscine : c'est à ce jour un vaste fiasco et la piscine fonctionne toujours avec son bassin temporaire de 2019.
2. Construire un centre d'art contemporain : proposition abandonnée en rase campagne
3. Etablir un tiers-lieu à Port Breton : rien n'a été fait et Monsieur Salmon annonce pour la prochaine campagne avoir « revu sa copie », il propose désormais un hôtel-restaurant.
4. Appliquer la charte démocratique Anticor : il devait ainsi respecter les oppositions et se consacrer exclusivement à la mairie de Dinard. En rupture de cet engagement, il s'est fait élire au Département dès 2021, crie au « populisme » quand on l'interpelle lors des conseils municipaux et mène de violentes campagnes contre certains élus.
5. Mener une politique financière rigoureuse sans croissance de l'endettement : il décide à l'inverse de doubler la dette en 2024-2025 et son adjoint aux finances Yannick Loisançe démissionne brutalement début 2024 tant il considère dangereuse cette nouvelle politique.

Une bonne année et demi d'immobilisme a marqué le début de

mandat. En mars 2022, Arnaud Salmon a enfin établi un plan pluriannuel d'investissement. Depuis, les deux années qui ont suivi ont été marquées par une succession de dérapages : le plan Marshall pour la voirie ne sera pas sérieusement engagé pour la fin du mandat, l'aéroport restera définitivement fermé, les communes voisines ne le suivent pas sur la piscine, malgré les tentatives de bricolage institutionnel, la Communauté de communes, loin d'être remise en ordre par l'élu dinardais préposé à la présidence, perd ses membres et son unité.

Alors, retour au costume de candidat ! On va faire rêver avec de nouveaux projets et expliquer qu'il faut bien deux mandats pour venir à bout de si beaux programmes. Et comme on s'est inscrit à Horizons (après s'être présenté sans étiquette), et comme le RN et LFI sont heureusement assez peu présents à Dinard, on va expliquer que toutes les oppositions locales sont « populistes ». La recette semble simple pour faire oublier l'explosion de l'endettement et les fiascos, mais elle conduit à une politisation regrettable de la gestion municipale et à un inévitable regain des tensions. N'est pas Edouard Philippe qui veut !

DINARD NATURELLEMENT



Bruno Deslandes



Catherine Gracie



Frédéric Lemoine



Claudia Carfantan



Fabrice Le Toquin



Annick Portes

© Photos : Patrick Chevalier

Dinard, ville d'Art et d'Histoire, s'est urbanisée et intensément développée sous le Second Empire. Une commune riche de monuments legs de son histoire. Les visiteurs viennent y marcher ou randonner pour admirer la variété d'architecture de ses bâtiments publics comme privés autant que pour les splendides paysages où ils sont insérés.

Les rôles des bâtiments publics dépassent le patrimoine : ils rendent des services de proximité aux habitants.

La piscine municipale d'eau de mer permet aux enfants de Dinard et d'ailleurs d'apprendre à nager puis de s'y entraîner.

La Villa Eugénie, recensée par le site régional <https://glad.bretagne.bzh/> fut, entre autres, mairie, bibliothèque, musée. Elle permit, par le passé, à certains Dinardais de s'y marier, de lire,

de découvrir notre patrimoine local. Un lieu qui honore encore aujourd'hui nos résistants.

La majorité municipale a décidé de sortir d'usage la piscine d'eau de mer et de vendre la Villa Eugénie. Nous nous y opposons vigoureusement et lançons des collectes de signatures d'électeurs inscrits sur les listes électorales de Dinard pour que, par la Loi, le désir profond des Dinardais de conserver ces deux monuments dans le patrimoine de Dinard soit examiné par le Conseil municipal.



© DR
Martine Craveia Schütz



© DR
Frédéric Lehobey



>  Dinard Entre Vert Et Mer

MAI 2024

Du 2 avril au 29 juin

Exposition : Les jeux olympiques d'Athènes 1896 à Paris 2024 : Histoire, sport et citoyenneté
Petite ourse
Médiathèque L'ourse
Horaires d'ouverture de la médiathèque - Gratuit
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30

Du 8 au 12 mai

Exposition-vente : «100 Artistes pour la Santé»
au profit de Dinard Sport Santé
Palais des Arts et du Festival
13 h à 20 h / 17 h le 12 - Entrée libre
Org. Rotary Dinard Côte d'Émeraude

Jeudi 9 et vendredi 10 mai

Don du sang
COSEC - Jeu. 12 h à 16 h /
Vend. 12 h à 16 h 30 - Org. EFS

Du jeudi 9 au samedi 11 mai

Festival Jeux de Vagues 7^e édition Hommage à Judith Gautier
Auditorium Stephan Bouttet
Infos : festival-jeux-de-vagues.com
Org. Ass. Jeux de Vagues

Samedi 11 mai

Tous au jardin : Préservons l'eau
Atelier de fabrication d'oyas
Médiathèque L'ourse
11 h à 12 h 30
Adultes et adolescents - Gratuit
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30

Olympiades

des quatre maisons
Étage de la Médiathèque
L'ourse - 14 h à 17 h - Gratuit
Tout public - À partir de 8 ans
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30

Mardi 14 mai

Conférence
Du bon usage du numérique
COSEC 19 h - Entrée libre
Org. Le Spot de Dinard

Mercredi 15 mai

Jeux de société sur le thème du sport
Petite ourse - Médiathèque
L'ourse - 11 h à 13 h - Gratuit -
Tout public
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30

Pique-nique solidaire
Un autre regard
Parc de Port-Breton
Le midi - Accès libre

Vendredi 17 mai

Rencontre «Autour de la poésie grecque», avec Bruno Doucey
Médiathèque L'ourse
17 h 30 à 19 h
Gratuit - Tout public
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30
Org. Cercle hellénique de la Côte d'Émeraude/Ville de Dinard

Club de jeux vidéo
Je Vidéo !

Médiathèque L'ourse
17 h 30 à 19 h
Adultes et adolescents - Gratuit
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30

Samedi 18 mai

Théâtre «Vole Eddie, Vole !»
Théâtre Debussy - 20 h 30
28 € / 26 € / 15 € / 8 €
Billetterie : www.ville-dinard.fr
ou OTI ou sur place



Du 18 au 20 mai

Tournoi régional de blackball
COSEC
À partir de 9 h le samedi, 8 h à 23 h le dimanche et de 8 h à 1 h du matin le lundi
Org. Dinard Pool Section

Dimanche 19 mai

Brocante
Esplanade des halles
9 h à 19 h - Accès libre

Lundi 20 mai

Marché
Esplanade des halles
9 h à 13 h - Accès libre

Mercredi 22 mai

Jeux de société sur le thème du sport
Petite ourse
Médiathèque L'ourse
11 h à 13 h
Gratuit - Tout public
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30

Samedi 25 mai

Dinard by cycle
Esplanade des halles
9 h à 13 h - Gratuit
Org. Dinard Émeraude à vélo/Ville de Dinard

Fête du jeu

Parc de Port-Breton
14 h à 18 h
Tout public - Accès libre
Org. CCAS



Initiation au Quidditch

Parc de Port-Breton
14 h 30 à 18 h - Gratuit
Org. Les Amis du Quidditch/Ville de Dinard

Spectacle de fin d'année de la Cie Théâtre en vert

COSEC 20 h 30 à 22 h 30
Org. Théâtre en vert de Dinard

Samedi 25 et dimanche 26 mai

Tournoi de basket
Challenge André Barraix
COSEC
9 h à 1 h du matin - 9 h à 20 h
Org. Etoile Dinardaise basket

Mercredi 29 mai

Atelier «Bébés lecteurs»
Jardin partagé
10 h à 11 h - 11 h à 12 h
De 0 à 3 ans - Gratuit

Vendredi 31 mai

Conférence de Jackson Richardson
Le Balneum - 18 h 30
Entrée libre

JUIN 2024

Samedi 1^{er} juin

Gala de judo
COSEC - 14 h à 17 h 30
Org. Judo Club Dinard

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin

Gala de danse Rosa Bessière
Auditorium Stephan Bouttet
20 h le samedi
15 h le dimanche
Org. Ass. de danse R. Bessière

Dimanche 2 juin

Brocante
Esplanade des halles
9 h à 19 h - Accès libre

Vendredi 7 juin

Club de jeux vidéo
Je Vidéo !
Médiathèque L'ourse
17 h 30 > 19 h
Adultes et adolescents - Gratuit
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30

Samedi 8 juin

École de musique en Fête
Parc du Bocage
15 h à 22 h - Accès libre
Org. École de Musique

Atelier de conversation
«Les jeux olympiques à travers le monde»

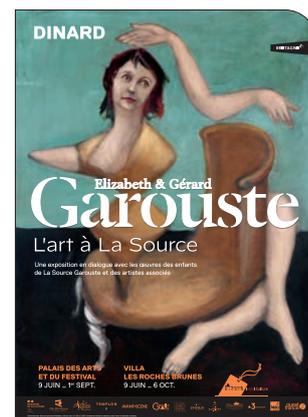
Petite ourse
Médiathèque L'ourse
15 h à 16 h 30 - Gratuit
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30
Org. Croix-Rouge/Ville de Dinard

1 exposition 2 lieux

Elizabeth & Gérard Garouste
L'art à La Source

Du 9 juin au 1^{er} septembre

Exposition au Palais des Arts et Festival



Du 9 juin au 6 octobre

Exposition à la Villa «Les Roches Brunes»

Du mardi au dimanche de 11 h à 18 h - Tarifs : 2 lieux : TP 12 € / TR 10 € - 1 lieu : TP 8 € / TR 6 € / Gratuit - 12 ans / Visite guidée 3 €
Billetterie : www.ville-dinard.fr et sur place

Dimanche 9 juin

Dinard en Couleurs

en partenariat avec Sennelier
Digue de l'Écluse - Accès libre
9 h - 17 h 30 - Inscrp. sur place



Élections européennes

De 8 h - 18 h (Voir page 5)

Mercredi 12 juin

Happening des brigades sportives

Médiathèque L'ourse
14 h à 17 h - Gratuit
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30

Samedi 15 juin

Challenge Ludovic Martin

Plage du Prieuré
Digue de l'Écluse
Port-Breton
Org. Association Challenge L. Martin

Tous au jardin : Multipliez vos plants à l'infini

Médiathèque L'ourse
15 h à 16 h 30
Adultes et adolescents
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30

Concert : Dexter Père & Fils

Auditorium Stephan Bouttet
20 h 30
Org. Musicalies d'Émeraude

Du 17 au 20 juin

Journée Olympique écoles primaires
Plage du Prieuré et Saint-Énogat

Mercredi 19 juin

Fête de la musique Atelier chant et percussions

Médiathèque L'ourse
10 h à 11 h - 0 à 4 ans
11 h à 12 h - 5 à 10 ans
Adultes et adolescents - Gratuit
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30
Org. Shelly Alone/Ville de Dinard

Sport Beach UNSS Collèges

Plage de l'Écluse
8 h 30 à 17 h
Org. UNSS

Rencontre Trois sportifs olympiques, trois destins (sous réserve)

Médiathèque L'ourse
18 h à 20 h
Adultes et adolescents - Gratuit
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30

Samedi 22 juin

Concours de Joutes Oratoires

Le Balneum
20 h à 22 h - Accès libre

Dimanche 23 juin

Dinard Summer Garden

Parc de Port-Breton
12 h à minuit - Accès libre
Org. UCD

Mercredi 26 juin

Après-midi dansant
COSEC - 14 h à 18 h - 9 €
Inscriptions : CCAS

Projection «Feel good movie» familial sur le thème des jeux olympiques

Médiathèque L'ourse
19 h à 20 h 30
Tout public - Gratuit
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30

Vendredi 28 juin

Concert d'été
Ensemble Vocal M. Ravel
COSEC / 20 h 30
Org. Ass. Ensemble Vocal M. Ravel

Du 28 au 30 juin

Gala GUILDEP
Auditorium Stephan Bouttet
20 h 30 à 17 h
Org. Ass. GUILDEP

Samedi 29 juin

Gala de Gym
COSEC - 18 h 30
Org. Dinard Gym

Dimanche 30 juin

Concours de pétanque des professionnels de la restauration

Parking des vans centre équestre - 9 h à 22 h
Org. Association des talents de Dinard et Saint-Énogat

Concert d'Été

Digue de l'Écluse
16 h - Accès libre
Org. École de Musique

JUILLET 2024

Samedi 6 juillet

Tournoi Beach Volley (3x3)
Plage de l'Écluse
Org. Dinard Côte d'Émeraude Volley

Théâtre «Pinocchio»

proposé par le Conseil Municipal des Jeunes
Auditorium Stephan Bouttet
20 h 30 - TP : 10 € / - de 12 ans : 5 €
Org. Conseil Municipal des Jeunes



Dimanche 7 juillet

Brocante
Esplanade des halles
9 h à 19 h - Accès libre

Tournoi Rugby

Plage de l'Écluse
Org. Ass. Rugby Club Dinardais

Gala Scène ouverte

Stage Vibration
COSEC - 20 h 30
Org. Ass. GUILDEP

Mercredi 10 juillet

Mimi Bonite
spectacle jeune public
par L'hallali production
Médiathèque L'ourse
10 h et 11 h

Du 10 juillet au 23 août

Fleurs, Senteurs & Saveurs
Promenade du Clair de Lune

Jeudi 11 juillet

Lectures sur l'herbe

Parc de Port-Breton
15 h à 17 h 30
Famille avec enfants - Gratuit
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30

Du 12 au 14 juillet

Castor Cup

Plage et digue de l'Écluse
Org. Ass. DIVAS

Vendredi 12 juillet

Lectures à la plage

Digue de l'Écluse
15 h à 17 h 30
Ados/Adultes - Gratuit
www.lourse.fr ou 02 99 46 28 30

Samedi 13 juillet

Bal Public

animé par le groupe FAB
Digue de l'Écluse
21 h à 23 h 30

Dimanche 14 juillet

Marché Dinardais de la Création

Esplanade des halles
10 h à 19 h - Accès libre pour les visiteurs



Cérémonie du 14 juillet

Place du Gal de Gaulle
Commémoration à 11 h

*OTI : Dinard Côte d'Émeraude Tourisme
> 2 bd Féart 35800 Dinard
> **0 821 235 500** Service 0,12 € / min + prix appel

Tous les événements sont organisés par la Ville de Dinard sauf mention contraire.

> Infos > www.ville-dinard.fr
> 02 99 16 00 00

Programme non contractuel susceptible de modifications.

DINARD

BRETAGNE

Elizabeth & Gérard

Garouste

L'art à La Source

Une exposition en dialogue avec les œuvres des enfants de La Source Garouste et des artistes associés

**PALAIS DES ARTS
ET DU FESTIVAL**
9 JUIN _ 1^{er} SEPT.

**VILLA
LES ROCHES BRUNES**
9 JUIN _ 6 OCT.



AVANT-SCENE

